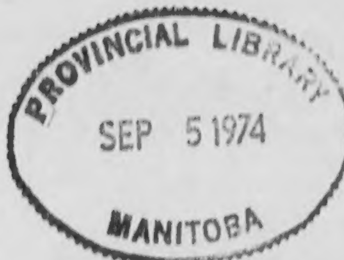




LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 62 No 23 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 4 SEPTEMBRE 1974

Taché: les parents veulent aller jusqu'au bout

Le Ministre approuve la Commission Scolaire.

Dans la soirée du mercredi 28 août, le comité des parents d'élèves de l'école Taché, devant le maintien de la décision de la Commission scolaire de fermer l'école, sont prononcés en faveur d'une occupation des locaux dès la rentrée des classes. Ils seront accompagnés de leurs enfants, refusant de les envoyer à Provencher. La Commission scolaire a répondu par un communiqué les accusant de porter préjudice à leur enfants et de démoraliser les parents, professeurs et élèves des autres écoles. Enfin, le ministre de l'éducation Ben Hanuschak s'est rangé au côté de la commission en affirmant qu'elle "maintiendra la qualité de l'enseignement".

"J'ai déménagé de Norwood à St-Boniface pour envoyer mes enfants à l'école française, et je serai mardi à l'école Taché". C'est ainsi qu'un parent présent à la réunion du comité de l'école Taché, le soir du mercredi 28 août dans la chapelle St-Maurice de St-Boniface nord, résumait ses sentiments face à la question posée. Il s'agissait de savoir si, oui ou non, les 79 personnes présentes malgré une faible publicité allaient voter en faveur de l'occupation de Taché à la rentrée scolaire, à quelles conditions et selon quelles modalités.

C'est finalement par 76 voix, six abstentions et aucun refus que la motion proposant l'occupation avec mise sur pied d'un comité de surveillance et d'organisation fut adoptée vers 23h30. Le débat avait porté sur deux questions essentielles: La décision d'occuper l'école avec les enfants pouvait-elle leur faire du tort? Etait-il possible d'assurer un encadrement minimum pour que les enfants soient occupés activement?

Il ne faisait aucun doute pour les parents qu'ils se battaient pour leurs enfants, et les quelques inconvénients dans l'immédiat pesaient de peu de poids face aux immenses bénéfices à long terme qu'ils attendent de leur combat et d'une victoire qu'ils jugent possible, sinon même fort probable. Quant à occuper les enfants, la question allait être réglée par un comité d'une quinzaine de volontaires. Il fallait avoir un programme précis d'occupation à proposer aux parents absents à la réunion.

Les parents du comité ne se font guère de soucis en ce qui concerne leur soutien populaire. D'abord parce que leur groupe est homogène et unanime sans aucun doute possible; ceux qui ont des enfants à Taché ne se partagent pas sauf, parfois, sur des détails de procédure. Ils savent ce qu'ils veulent et comment ils ont des chances de l'obtenir. Quand à "l'extérieur", il leur semble qu'il a toutes les bonnes raisons de se sentir concerné aussi à plus d'un titre, et le succès de leur pétition en atteste.

En une journée de sondages sur la question de Taché il y a quinze jours, ils ont recueilli en quelques villages plus de 4600 signatures. Non pas que tous les manitobains réclament le programme "A"; mais ils semblent estimer que les parents de Taché sont fondés dans leur lutte, qu'ils sont unanimes et qu'on ne peut leur refuser ce qu'ils demandent. Camille Legal, le président du comité, juge que la campagne de publicité pour faire connaître les faits dans l'ensemble du Canada a été un succès. "Pas à 100%, ajoute-t-il ironiquement, nous n'avons pas réussi à le faire savoir au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest...". Le dimanche précédant leur décision d'occuper, la plus grave qu'ils aient eu à prendre depuis le début de leur lutte, ils ont recueilli en quelques instants, à la sortie de la messe, 1056 signatures au Précieux-Sang et 1386 à la cathédrale.

Il n'était pas moindrement question, en fin de semaine dernière, de revenir sur cette décision. Contacté par téléphone le samedi, M. Legal ne doutait par une seconde que plus de 75% des parents seraient à Taché mardi. Les premiers jours, il s'agirait surtout de s'y rendre. Ensuite, si ça durait, il faudrait s'assurer "que les enfants n'en souffrent pas" même dans l'immédiat. Des responsables étaient déjà prévus pour chaque groupe d'élèves, les questions d'hygiène et de transport avaient reçu des réponses satisfaisantes. Et surtout, une dizaine de professeurs qualifiés s'étaient offerts à reprendre du service gratuitement dans l'école occupée. Le plus délicat, si c'était nécessaire, serait de se procurer les livres de textes.

"Les franco-ontariens ont réussi à garder leurs écoles françaises par des occupations. Ils n'ont encore jamais perdu" fait remarquer le président du comité. Surtout, il y a peu d'exemples de luttes menées par des gens aussi unanimement persuadés d'avoir raison.

La commission scolaire semblait tout aussi décidée à fermer la seule école élémentaire entièrement française du Manitoba, et le faisait savoir dans un communiqué le vendredi 30. Bien qu'avertie pas à pas de ce qui se préparait, elle y affirme "avoir appris par les média" que les parents préparaient une occupation, elle affirmait n'avoir pas la moindre intention d'intervenir face aux manifestations des parents à condition qu'ils ne violent pas "les lois régissant les propriétés publiques et privées".

"Ce qui inquiète la commission scolaire le plus, poursuivait le communiqué, c'est que les parents ont décidé de violer délibérément l'acte scolaire (Attendance Act) en n'envoyant pas leurs enfants à l'école. (...) Malheureusement, les enfants seront encore une fois des victimes et des perdants". La commission accusait encore les parents d'avoir acquis des soutiens douteux chez "des politiciens locaux", se réclamait contre leurs arguments du soutien du ministre de l'Education Ben Hanuschak, en spéculant sur les "effets néfastes et démoralisants" que pourraient avoir toutes déclarations contraires" sur les parents, les professeurs et les étudiants des écoles Provencher et Lacerte et de toutes les autres écoles françaises au Manitoba". (...) Le conflit d'opinion est entre les parents et la Commission scolaire et les enfants ne devraient par être victimes dans ce conflit" concluait le communiqué.

Enfin, le ministre de l'Education, en trois pages transmises par le service d'informations du gouvernement le 29 août, prenait nettement parti pour les arguments avancés par la commission et les reprenait à son compte sous le titre "La fermeture de Taché ne compromettra pas le français". M. Ben Hanuschak se dit convaincu "que la fermeture de l'école Taché et le transfert des élèves à Provencher ne léseront en rien les droits des étudiants et que le programme français sera le même que celui donné à l'école Taché". Répétant que "la décision de la commission a été motivée par le nombre restreint des inscriptions d'élèves à l'école Taché", le ministre voit là "un moyen de rendre le programme accessible au plus grand nombre possible d'élèves de la commission scolaire de St-Boniface".

M. Ben Hanuschak souligne n'avoir pris aucune part aux délibérations ayant abouti à la décision des commissaires, décision qui relevait de leur seule compétence. Il dit avoir insisté pour les rencontrer et avoir accordé une attention particulière à Taché en "considérant l'importance des mesures d'ordre légal, administratif et financier prises pour faciliter l'enseignement du français au Manitoba". "Je tenais à m'assurer, continue-t-il, que la décision de la Commission scolaire ne portait pas atteinte à l'esprit de la loi, qui veut que l'enseignement en français soit permis à tous les francophones qui le désirent, et à être certain également que cette décision serait prise au mieux des intérêts des francophones de la division scolaire de St-Boniface". (...) En outre, il m'a été confirmé que tout le personnel enseignant sera bilingue, et que tous les services administratifs, pédagogiques et parascolaires seront assurés en français".

VOIR "TRIPATOUILLAGES" PAGE 3



Le peintre canadien Frederick A. Verner (1836-1928) fait partie d'une exposition ayant pour thème l'exploration artistique de l'ouest canadien. Verner était particulièrement fasciné par les bisons et les scènes de camps indiens dans les grandes plaines. "Camp indien au coucher du soleil" fut peint en 1873. Huile sur toile. Ce tableau est présentement exposé à la Galerie 4 du Winnipeg Art Gallery.

brasse &cuit

par JOËL DELAFOND

Le ministre du Commerce et de l'Industrie, Len Evans, est content: le taux de croissance de la population manitobaine est monté à 1.2 p.c., faisant plus que doubler le taux moyen annuel de 0.4 p.c. qui avait été maintenu durant la décade passée, tandis que Winnipeg est devenue la quatrième ville du Canada pour sa vitesse de croissance. Pour lui, c'est là le résultat d'un faible taux de chômage et d'horizons économiques qui attirent les immigrants tout en retenant les émigrants potentiels. Si bien que Winnipeg a vu sa population croître de 3.7 p.c. entre 71 et 73, quand la croissance d'ensemble de 22 autres centres urbains canadiens n'a pas dépassé 2.4 p.c. Mieux, ceci s'est accompli alors même que les migrations campagne-ville dans la province se ralentissaient. Len Evans attribue donc le phénomène à la bonne santé de l'économie provinciale, en soulignant les efforts gouvernementaux pour offrir à ceux qui le désirent des emplois leur permettant de rester à la campagne et pour freiner la centralisation économique. La tendance étant à l'urbanisation croissante, conclut-il, "nous préférons voir Winnipeg s'inscrire dans la croissance générale. Un plus grand marché à Winnipeg — par rapport, disons, au Canada central et à la Colombie-Britannique — signifie plus de possibilités dans toute la province urbaine ou rurale".

Au Manitoba, on a des écoles bilingues, filles de la loi 113 et, dit-on, de la ténacité. Même qu'on avait (qu'on a ? ...) une école Taché toute française. Nos voisins de Saskatchewan, eux ont des "écoles désignées" (designated schools), qui semblent toutes désignées à l'indifférence des francophones effrayés qu'on y "perde son anglais". René Pottiers, chroniqueur du Conseil de la Vie Française en Amérique, fait remarquer qu'on trouve dans les écoles désignées de Saskatoon et Regina 90 p.c. d'élèves anglophones. Dans 15 ou 20 ans, remarque t-il, nous les retrouverons aux postes de commande bilingues, en Saskatchewan, à Ottawa ou ailleurs, quand les enfants "francophones", dont les parents auront boudé ces écoles, seront encore des porteurs d'eau traditionnels. Il reste que ces écoles sont maintenant au nombre de 14 (quatre en 68) et reçoivent 1178 élèves (628 en 70), ce qui est la marque d'un intérêt manifeste, d'où qu'il vienne. Et qu'elles sont les seules en mesure d'alimenter les programmes universitaires de langue française dans la province, à court et moyen terme. Avant elles, l'enseignement du français était limité à 40 minutes par jour dans les écoles et au cours supérieur de l'Association Culturelle Franco-Canadienne. Le français n'était qu'une langue seconde plaquée sur une vie quotidienne toute anglophone. Les écoles désignées ont eu le mérite de corriger quelque peu cette situation et d'amorcer une évolution d'idées, ... en attendant que les familles francophones daignent s'en servir plutôt que de les combattre comme ce fut le cas à Debden, Willow-Bunch et Zénon Park.

"Aficionado" de corridas ou pas, l'homme n'est pas d'accord avec le taureau. Il semble en effet que ce doux animal repère particulièrement tout ce qui porte du rouge. Ce n'est pas le cas de l'homme, d'après l'Association Canadienne des Chefs de Pompiers qui se réunissaient la semaine dernière à Winnipeg. Rog Barrette, de Montréal, y citait des études prouvant que le rouge est une des couleurs les moins visibles, surtout la nuit. Au point de rendre dangereuses les interventions d'urgence nocturnes à travers les villes. L'idée, donc, est de faire repeindre tous les équipements des pompiers en jaune citron, comme certains services de lutte anti-incendies ont commencé à le faire aux Etats-Unis. C'est, encore, la tradition qui cède le pas devant la sécurité. Il ne semble pas qu'on ait demandé l'avis des petits garçons, mais voudront-ils encore devenir pompiers après un coup pareil ?

GÉRARD GAGNON QUITTE "LA LIBERTÉ"

Directeur de notre journal depuis février 1973 et bien connu de tous nos lecteurs, Gérard Gagnon nous quitte cette semaine. En un an et demi de bonne gestion et grâce à son initiative de rendre le journal gratuit, il a réussi à redonner à La Liberté une quasi autonomie financière. C'est essentiellement sur son impulsion qu'ont été créées de nouvelles pages rédigées localement dans les grosses régions rurales. C'est encore avec son appui sans réserve que des femmes de St-Boniface ont pu reprendre la page féminine pour la mettre elles-mêmes au goût du jour, ou à leur goût.

Titulaire d'un BA et d'un MA en littérature française et canadienne-française, ayant été cinq ans professeur à La Broquerie, Gérard Gagnon a décidé de se consacrer de nouveau à l'enseignement au Manitoba en acceptant de rejoindre la Section Française du Ministère de l'Education. Il est âgé de 29 ans. Lui et sa femme Cécile sont les parents de deux petites filles, Mireille, 4 ans, et Natalie née le 6 août dernier.



Gérard Gagnon à son bureau de "La Liberté" au cours du mois d'avril 73.

L'intérim à la direction du journal sera assuré par Claude Gagné, collaborateur de longue date en tant que publiciste.

Enfin, notre équipe va se trouver presque totalement renouvelée avec le départ de Gilbert Turenne, mieux connu sous son surnom de "Joly", qui avait récemment mis en pages son centième journal consécutif. Il est d'ores et déjà remplacé par Christine Tard, 25 ans, précédemment chargée des services graphiques du BANAIM (Bureau d'Aménagement du Nouvel Aéroport International de Montréal), qui est venue s'installer au Manitoba au début de l'été.

La Conférence Catholique Canadienne questionne les consommateurs

L'Episcopat canadien donne une signification bien particulière à la Fête du Travail, en livrant un message annuel qui veut tenir en éveil le chrétien d'aujourd'hui. Cette année, l'appel lancé porte sur "Le Partage du pain quotidien". Les évêques attirent l'attention sur les implications morales (et même politiques) de la hausse des prix de la nourriture, du gaspillage calculé et sur la responsabilité des chrétiens dans la gestion des biens et dans leur style de vie.

Dans leur message, les évêques: 1) signalent quelques manifestations de la crise; 2) pointent du doigt deux causes générales: la consommation effrénée et le marketing qui régit la production et la distribution des aliments à travers le monde; 3) proposent deux voies à prendre pour donner aux hommes le plein usage de leur responsabilité dans la gestion des biens: la modification des comportements personnels et la réforme des structures économiques; 4) posent une série de questions à chaque consommateur, à chaque citoyen, à chaque chrétien.

Le message des évêques n'est qu'un pas dans un processus d'engagement. Aussi, ils veulent s'unir aux autres membres de la communauté catholique, a tous les frères chrétiens, aux citoyens d'autres confessions religieuses, aux citoyens en général pour faire face aux défis qui sont posés par le problème mondial de l'alimentation. Ensemble, concluent les évêques, "comme canadiens préoccupés par cette crise, nous devrions être capables d'inventer des moyens efficaces de partage du pain quotidien".

Nomination de Marie Fournier au poste de directeur du C.C.F.M.

"Le Centre Culturel est un lieu de rencontre pour tous ceux qui parlent français. Les gens qui viennent ici ne sont pas seulement de Saint-Boniface. Il y en a de presque toutes les régions francophones du Manitoba". C'est en ces termes que Marie Fournier, la nouvelle directrice du C.C.F.M., depuis le 1er septembre officiellement, soulignait l'identité francophone que le Centre Culturel veut refléter.

Marie Fournier évoquait ensuite l'atmosphère chaleureuse qui a toujours régné dans les rencontres de Mélo-Mani. "On chante, on fait de la musique et on s'amuse en français dans une ambiance vraiment détendue. Des rencontres comme celles-là créent une certaine solidarité dans notre communauté. On en a un grand besoin." On sait que Marie Fournier fut la présidente fondatrice de Mélo-Mani en 1971.

Ses nombreuses activités sociales et culturelles ont fait d'elle une organisatrice expérimentée, efficace et très appréciée par ceux qui ont travaillé avec elle. Il n'est pas étonnant qu'elle soit devenue directrice du Centre Culturel. Elle était d'ailleurs, avant d'accéder à ce poste, codirecteur du Centre depuis le 3 mai de cette année. Parmi ses emplois et occupations antérieurs, signalons-en quelques-uns: elle fut discothécaire et annonceur à la radio de CKSB, de 1954 à 1957, présidente et vice-présidente de plusieurs chorales, animatrice en musique et projets spéciaux au Centre Culturel de Saint-Boniface de 1972 à 1973, secrétaire à la S.F.M., bref, toute une série d'activités qui lui ont donné une vaste expérience des milieux culturels et qui la plaçait donc parmi les plus qualifiés pour assurer la direction du C.C.F.M.

Au cours de l'été, Marie Fournier a préparé pour le Centre Culturel, un programme d'activités pour l'année qui vient, 1974-75. D'abord et avant tout, l'objectif de la nouvelle directrice est de "faire connaître le Centre Culturel à tout le monde. Le Centre, c'est l'affaire de tout le monde et il faut mettre sur pied une organisation capable d'aller chercher tous les intéressés." Son programme fonctionnera avec des subventions des gouvernements provincial et fédéral, qui ont fourni $50,000 chacun. Ce budget est déjà en cours depuis avril dernier. L'année prochaine, c'est-à-dire pour 1975-76, Marie Fournier espère bien obtenir des fonds de $176,000 des gouvernements pour la programmation et l'opération du Centre. Evidemment, on ne peut rien affirmer encore.

Le programme de cette année prévoit toute une gamme d'activités qui auront surtout la forme de cours magistraux. Ces cours, tous dispensés en français, s'autofinanceront et cela laissera libre cours à la directrice pour les autres activités et spectacles présentement à l'étude. Il y aura aussi quelques expositions et on pense embellir la salle d'exposition, la rendre plus attrayante.

Seront disponibles, des cours de photographie, de peinture, d'artisanat, comprenant la sculpture sur bois le crochetage, le tricot, le tissage, des cours d'art créatif, de fabrication de marionnettes, de batique et de macramé. Des cours de poterie aussi et peut-être de yoga et de badminton.

Le Cercle Molière donnera des cours de théâtre, Mélo-Mani donnera des cours de chant et des cours de danse seront dispensés par la troupe des Gais Manitobains. Le 100 Nons poursuivra sa carrière de boîte à chanson.

Le plus important sans doute c'est qu'il y aura des stages de formation en animation. La demande se fait de plus en plus pressante et le Centre Culturel a besoin de nouveaux animateurs pour y répondre. Auparavant, tout était concentré à Saint-Boniface, mais il y a maintenant 15 comités culturels qui travaillent dans les autres régions francophones du Manitoba. "Il faut que les gens de ces régions", dit Marie Fournier, "puissent vivre pleinement dans leur milieu. Il faut aussi créer des liens entre les différents domaines et impliquer le plus de gens possible dans le Centre Culturel qui, après tout, leur appartient."

Tout ceci, pense Marie Fournier, sera susceptible de mousser le sentiment de l'identité francophone au Manitoba.

d. c.

TRIPATOUILLAGES

"Le programme français sera le même que celui qui était donné à l'école Taché" affirme le ministre. Mais les parents ont-ils jamais dit le contraire? Non. Les professeurs seront aussi les même, et ils le savent. Ce dont il s'agit, et ils n'ont pas cessé de le répéter depuis que la commission scolaire de St-Boniface a annoncé ses intentions au mois de mars dernier, c'est de la fermeture de la seule école ENTIEREMENT française du Manitoba au niveau élémentaire.

Il n'est pas possible de dénier aux parents cette conscience qu'ils affirment d'agir dans l'intérêt profond de leurs enfants. Un échec, qu'ils ne veulent pas croire possible, leur semblerait en être un pour tout le Manitoba français, et même un double échec sur la question de l'enseignement en français et sur celle de la démocratie.

Ils en sont donc venus à la décision d'occuper l'école, tandis que le ministre et la commission scolaire font état de l'argument leitmotiv: La décision a été motivée par le nombre restreint des inscriptions d'élèves à l'école Taché. Quitte à se répéter, il faut rappeler que les élèves étaient 215 à la clôture des classes, et que les parents ont recueilli des engagements fermes de parents pour 246 élèves cette année. D'autre part, il n'est point malvenu de rappeler que le programme "A" tout en français, que Taché était la seule à proposer, n'a jamais joui d'une grande publicité. Si le moindre battage fait venir une trentaine de nouveaux, combien y en aurait-il si l'on prenait la peine d'expliquer aux parents que leurs enfants ne courent pas le moindre risque de "perdre leur anglais" comme ils le croient souvent? Affirmer aux parents que ce risque existe quand d'excellents cours d'anglais sont offerts et qu'on se trouve dans une ville de six cent mille anglophones, c'est être naif ou prendre les gens pour des imbéciles.

Que disent encore les parents? Que dans l'éducation, le programme n'est rien sans l'ambiance parascolaire adéquate. Déjà, on reçoit à Winnipeg une chaîne de radio et une de télé françaises contre huit à une quinzaine en anglais, selon qu'on est équipé ou non d'un câble. N'importe quelle pédagogue, et même n'importe quelle personne douée de bon sens, sait que les enfants acquièrent maintenant la très grosse majorité de leurs "informations" culturelles et linguistiques en-dehors de l'école. Le seul moyen de faire face à ce monolithe anglophone, c'est l'école monolithique française. Comment des enfants pourraient-ils construire une identité culturelle française, c'est-à-dire prendre conscience de ce qu'ils sont historiquement, si tout doit être remis en cause à chaque récréation? Si, en somme, ceux qui veulent exister en français doivent, soixante ans après l'interdiction de leur langue dans les écoles manitobaines et quatre ans après la loi 113 en rétablissant le droit, se sentir encore diminués? Qu'est-ce qui porte préjudice à des enfants, sinon de les rendre honteux de ce qu'ils sont dès l'âge de cinq ans?

Que le ministre se déclare fier de "faire partie d'un gouvernement qui a adopté le bill 113", et qu'il affirme avoir reçu la garantie que "tout le personnel enseignant sera bilingue", cela ne fait que tourner le couteau dans la plaie en entretenant des ambiguïtés. Si le ministre de l'éducation ne peut se mêler de l'affaire contre la commission scolaire, peut-il s'en mêler pour la soutenir en avançant des arguments que les parents, quasi unanimes, ont déjà réfutés un par un?

Mais le débat est-il vraiment là? Le gouvernement parlait à un moment d'octroyer des fonds spéciaux pour Taché, ce qui était reconnaître le bien-fondé des arguments des parents; il fut même question de faire de Taché, à l'aide de fonds fédéraux, une école-pilote du "tout français" au Manitoba. Devant quels arguments ces promesses se sont-elles effacées? S'agit-il de mieux faire accepter aux anglophones la fermeture de William Russel? Le gouvernement a permis à la CS de St-Boniface de bâtir trois écoles en en fermant deux; saura-t-on un jour pourquoi?

Pourquoi, quand les parents écrivent à la CS, le neuf août, reçoivent-ils le 19 une réponse datée du 14 et déjà publiée par les journaux anglophones? Pourquoi la CS feint-elle de croire qu'on l'a accusée de "falsifier" des chiffres, alors que M. Camille Legal n'avait parlé dans sa lettre que "d'utilisation de chiffres faux"? Pourquoi la CS dit-elle que le comité de parents a recommandé lui-même la fermeture, en sachant très bien que c'est faux. C'était un autre comité qui était en place à ce moment. L'alternative IV (fermeture de Taché) n'a été qu'envisagée par un comité conjoint comme une possibilité. Du comité de parents de l'époque, au moins quatre personnes ont affirmé n'en avoir jamais entendu parler à l'époque. Et l'alternative IV fut rejetée unanimement par les parents réunis, au premier vote.

Maintenant, la commission scolaire veut s'indigner du fait que les parents veulent "violer délibérément la loi sur l'école obligatoire" en n'envoyant pas leurs enfants en classes le 3 septembre. En ne les envoyant pas à quelles classes? La CS laisse entendre qu'elle pourrait intervenir face aux manifestations des parents si celles-ci "violent les lois protégeant la propriété publique et privée". Mais, oui ou non, la "propriété publique" est-elle la propriété DU public? Ou celle d'une abstraction dont tel ou tel organisme officiel ou officieux peut se recouvrir contre le "public" lui-même, et en l'occurrence contre les contribuables qui paient les murs des écoles et les salaires de ceux qui y travaillent? La CS parle encore des enfants "qui seront encore une fois des victimes et des perdants". Pourquoi "encore"? M. Legal est fondé à le faire remarquer: c'est la première fois que la commission parle des enfants. C'est un peu facile, sans aucun doute, d'évoquer les enfants pour tirer quelques larmes en affirmant qu'ils "ne sont nullement responsables d'un conflit d'opinion" qui "se situe entre les parents et la commission". Allons! Qui ne voit pas que les enfants sont depuis le début au CENTRE du débat, et que les envoyer en classe à Provencher équivaudrait pour les parents à abdiquer totalement ce qui est, justement, leur responsabilité de parents d'enfants de six ou huit ans.

Au Congrès du Conseil de la Vie Française en Amérique, et plus exactement à la séance publique du Centre Culturel Franco-Manitobain le 22 août, le président de la SFM, M. Philippe Jubinville, a relevé à son tour la question de l'école Taché. Elle prend, disait-il "des proportions surréelles". Sollicitée il y a deux mois, la SFM a refusé d'appuyer les parents, après avoir étudié en long et en large le dossier et les chiffres de la commission scolaire. Mais ces chiffres ont changé depuis. La commission parlait d'abord d'économiser $100,000 dollars en fermant Taché. Après, elle ramena l'économie à $60,000 pour la fermeture de deux écoles. Les enchères continueront-elles à baisser? Ensuite, le dossier lui-même était-il du ressort de la SFM qui se veut un "groupe de pression", l'organisation de représentation politique du milieu francophone du Manitoba? Cette vocation était affirmée par Roger Collet, et fut réaffirmée par M. Jubinville quand il fut élu. Les parents étant tous francophones, et unanimes, le devoir d'un organisme qui entend les représenter n'est-il pas de les appuyer sur les objectifs qu'ils se sont fixés eux-mêmes, à la "base"? C'est une question qui vaut d'être posée dans l'intérêt du débat démocratique.

Il est temps, en tout cas, que soit mis un terme aux tripatouillages et manipulations d'apprentis politiciens néo-nixoniens qui sont venus fausser le débat sur l'enseignement en français depuis qu'on parle de fermer Taché.

Joël Delafond

Petite histoire du tabac

Introduit en Europe après la conquête du Nouveau Monde par Christophe Colomb, en 1492, le Tabac était connu et utilisé par les populations précolombiennes pour ses effets à la fois toniques et reposants.

Les Aztèques en fabriquaient déjà des cigares, composés d'une feuille de Tabac enroulée autour d'un roseau, et qu'ils fumaient dans un dessein rituel ou thérapeutique.

En l'honneur de la reine, le Tabac fut appelé Herbe à la royne, Catherinaire ou Médicée, mais bien d'autres nom lui furent donnés: Herbe de Sainte-Croix, Herbe de Tarnabon, Herbe de l'ambassadeur, Herbe sainte, Panacée antarctique. S'il restait plus volontiers, pour tous, l'Herbe à Nicot, on lui donnait aussi l'appellation suprême d'Herbe à tous les maux.

Le Tabac eut ses détracteurs, dont les principaux furent le pape Urbain VIII, qui menaça d'excommunication, en 1628, quiconque en fumerait; le shah de Perse, qui, plus radical, faisait tout simplement empaler priseurs et fumeurs; puis Jacques Ier, roi d'Angleterre, qui l'interdit et écrivit contre lui un livre, le Misocapnos, dans lequel il disait que le Tabac est une herbe "dégoutante à la vue, repoussante pour l'odorat, dangereuse pour la santé, malfaisante pour le cerveau, dont les exhalaisons semblent sortir des antres infernaux".

Mais le Tabac eut aussi ses défenseurs, tels le médecin anglais Thorins, qui lui consacra un poème en latin: Hymnus tabaci, ou le Flamand Julius Neander, qui écrivit en son honneur Tabacologia. Dans le public, on commença à l'utiliser comme "masticatoire", considéré à cette époque comme moyen "de faciliter l'écoulement de l'humeur salivaire déposée dans la masse du sang et des filtres glandulaires"; puis comme "sternutatoire" pour dégager par l'éternuement les "humeurs peccantes" ou, tout au moins, les sécrétions nasales ou pharyngées. Enfin on le fuma.

(Extrait du Dictionnaire des plantes qui guérissent, Larousse éditeur.)

ÉDITORIAL

La culture, pain quotidien ou dessert du dimanche?

Ce n'est pas l'édifice, ni la structure, ni l'organisation du Centre Culturel Franco-Manitobain qui, de par leur existence seulement, stimuleront l'activité culturelle au Manitoba. Le Centre n'est qu'un moyen. Mais il ne faudrait pas considérer cet outil comme une fin en soi. Il ne suffit pas que des "cours", de théâtre, de peinture ou de photographie, soient "donnés" en français pour que cela constitue la base d'une culture véritable.

L'identité d'un peuple se construit, se définit par l'activité culturelle à condition que cette activité soit directement liée à la vie quotidienne. Si celle-ci se fait en dehors de la vie de tous les jours, sans tenir compte des préoccupations immédiates des gens, elle ne parviendra pas à préciser l'identité du peuple qu'ils forment. Des cours, c'est quelque chose d'établi à l'avance, c'est fixe, c'est quelque chose qui se donne, c'est académique. On ne peut pas distribuer la culture. La culture est un vécu. Il y a, au Manitoba, un vécu qui a de l'épaisseur, de l'intensité. Il y a aussi maintenant, des outils pour exprimer ce vécu, cette vie : le Centre Culturel en est un.

Il faut bien faire la différence entre une technique d'expression artistique et la culture elle-même. Par exemple, la technique du jeu et de la mise en scène de théâtre est sensiblement la même partout en occident. On joue des pièces en utilisant une scène, (parfois plusieurs), des comédiens, des costumes, des décors et des éclairages. Pourtant, le théâtre américain est radicalement différent du théâtre français, allemand ou russe. Et cela, pour la bonne et simple raison que les américains, par le biais du "médium" théâtre, ont autre chose à dire que les français, les allemands ou les russes. Leurs préoccupations, leurs aspirations, leurs problèmes sociaux et politiques ne sont pas les mêmes.

C'est la tâche première des animateurs culturels de travailler avec les gens, en utilisant des techniques artistiques, la matière même de la vie quotidienne. Ainsi, on ne peut pas dire qu'apprendre aux gens comment se servir d'un appareil photographique soit de l'animation culturelle. Par contre, si l'animateur se sert de la photographie pour que les gens arrivent à mieux comprendre ce qu'ils sont, ce qu'ils ressentent, il fait de la véritable animation culturelle. L'aspect social et politique de la vie doit être intimement lié aux activités culturelles. Sinon, la culture risque de devenir une institution, quelque chose de figé, d'intemporel. On ne doit pas laisser chez soi tous ses problèmes lorsqu'on se rend au Centre Culturel pour prendre part aux activités des groupes d'animation, car c'est peut-être là qu'ils pourront prendre toute leur signification.

S'il faut se définir, il faut d'abord se donner les moyens de le faire. Le théâtre pour le théâtre, la photo pour la photo, la musique pour la musique, c'est l'art pour l'art. Ce n'est pas l'art au service d'une population qui a grand besoin d'exprimer ce qu'elle est.

daniel cadet

La langue des affaires

Quand j'étais enfant, je m'imaginais une banque comme étant une énorme tirelire. L'argent y entrait et en ressortait. On n'avait pas besoin de la secouer comme je faisais moi, quand je voulais m'acheter une sucrerie quelconque à l'épicerie du coin. Depuis, j'ai compris qu'une banque c'est le système nerveux d'un pays puisque l'argent, dit-on, est le nerf de la guerre. Trève de plaisanterie. L'activité bancaire ne date pas d'aujourd'hui. Les banquiers lombards avaient, déjà au XVIe siècle, une grande influence en Italie et en France. Le mot banque est dérivé du mot italien banca, la table du changeur. Plus tard, banque a donné le mot bank. D'ailleurs, on trouve en anglais commercial une grande quantité de mot français; balance qui n'a pas le même sens en français (il faut dire solde d'un compte et non la balance), money, capital, market. Tous des mots dérivés du français. Même le mot account vient du vieux français aconter. Quant à budget, il ressemble encore au vieux français bougette, petit sac de cuir. Ce mot-là nous l'avons repris aux Anglais et cet emprunt nous sert très bien. En fait, depuis longtemps, il existe en français un vocabulaire des termes de la banque et des valeurs mobilières qu'il ne s'agit que de mettre en pratique. Notre langue a en réserve une foule d'expressions qui peuvent très bien servir aux Québécois comme elles servent aux Français. Le français aussi est une langue du commerce. Après tout, la langue des affaires est la langue de ceux qui en font. Il est faux de croire que seul l'anglais est capable de désigner les réalités commerciales.

Le mot bourse (marché des valeurs) ne vient pas de bursa (le petit sac de cuir des Romains). L'origine en est à Bruges en Belgique, que se réunissaient au XVIe siècle, les plus grands financiers et changeurs (les courtiers ou agents de change de l'époque) près d'une maison qui appartenait à Jean Van Der Burse et dont la façade avait trois bourses comme armoiries. Les Anglais refusant d'adopter ce vocable choisirent le mot "exchange".

Dans les bourses de cette époque, les courtiers vendaient à la fois des effets de commerce, des marchandises et des valeurs mobilières (stocks). Bientôt il y aura deux sortes de bourses: les bourses de valeurs et celles des marchandises. Philippe le Bel créa en 1304 le "Change de Paris".

Concernant des termes un peu plus généraux, rappelons-nous que collecter n'est plus employé pour dire encaisser ou recouvrer et que l'action de recevoir une somme due (l'anglais collection) est le recouvrement. L'expression "mettre des comptes en collection" est un barbarisme farfelu à proscrire. Le mot auditeur, en français, signifie celui qui écoute (à la radio: les chers auditeurs de Radio-Canada, par exemple). L'anglais "auditor", par contre, se dit commissaire aux comptes, vérificateur des comptes ou expert comptable, selon le cas.

Le français est une langue commerciale, avec ses traditions historiques et une grande vitalité terminologique. Après tout, une langue, si elle est parlée par un groupe assez important, peut exprimer n'importe quoi. Des affaires bancaires pourraient se faire en Swahili, si ceux qui parlent cette langue le désiraient. Quant au Québec, la tendance bien ancrée de certains techniciens (souvent des francophones qui ont eu leur formation en anglais) à considérer la langue anglaise comme la seule langue technique des affaires, elle se comprend. On connait l'enracinement des habitudes. En matière de langue aussi l'habitude est une seconde nature.

Louis-Paul BEGUIN

LA LIBERTÉ

Journal Hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée, desservant 13,000 foyers au Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

CLAUDE GAGNÉ, directeur; DANIEL CADET, rédacteur; GÉRALD DUBÉ, conseiller publicitaire. Toute correspondance (rédaction ou annonces) doit être adressée à: La Liberté, C.P. 96, St-Boniface, Man. R 2H 3B4 — (Téléphone: 247-4823).

OBJECTIF DE LA LIBERTE — Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique.

MANDAT DE LA LIBERTE — Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine. ABONNEMENT ANNUEL — Canada : $7.50; Etats-Unis : $8.50; Etranger : $9.50.

Imprimé par Reliance Presse Ltd. Transcona, Manitoba. Courrier de deuxième classe — Enregistrement no 0477.

AVIS DE RÉVISION

LISTE DES ÉLECTEURS

LA VILLE DE WINNIPEG 1974

AVIS est par les présentes donné qu'en conformité avec les prévisions de la section 19 de la "Local Authorities Election Act, being Chapter L 180 of the Continuing Consolidation of Manitoba Statutes", que les listes des électeurs de la Ville de Winnipeg, selon "The City of Winnipeg Act, being Chapter 105 of the Manitoba Statutes 1971", qui comprend le district communautaire de St-Boniface, ont été livrées au soussigné aujourd'hui même. On pourra examiner les copies de ces Listes des Electeurs et se renseigner au sujet d'icelles aux endroits suivants :

(a) au bureau du greffier de la Communauté de St-Boniface, 219, boulevard Provencher, St-Boniface 6, téléphone 947-0161,

(b) au bureau du département d'Evaluation de la Ville de Winnipeg, 3e étage, 10, rue Fort, Winnipeg 1, téléphone 942-2111,

(c) au bureau de la Division Scolaire de St-Boniface No 4, 191, boulevard Provencher, St-Boniface,

(d) et pour cette partie de la Division Scolaire de St-Boniface No 4 située en la Municipalité Rurale de Springfield
  (i) au bureau de la Division Scolaire de St-Boniface No 4 191, boulevard Provencher, St-Boniface; et
  (ii) au bureau du Secrétaire-Trésorier de la Municipalité Rurale de Springfield, à Oakbank, Manitoba.

Un Officier Reviseur Adjoint siégera au bureau de la Communauté de St-Boniface, entre 1 heure et 10 heures de l'après-midi, les mardi, mercredi et jeudi, les 10, 11 et 12 septembre 1974, respectivement, dans le but de reviser ces Listes des Electeurs en

(a) y ajoutant le nom des personnes qui ont droit d'avoir leur nom y inscrit mais dont le nom a été omis;

(b) y supprimant le nom des personnes qui ne sont pas qualifiées mais dont le nom y figure;

(c) corrigeant, là où c'est nécessaire, les erreurs qui s'y trouvent.

Toute personne qui désirerait apporter une correction à ces Listes des Electeurs, en y ajoutant le nom d'une personne, en y éliminant certains noms, ou autrement, pourra se présenter devant l'Officier Reviseur Adjoint pendant les heures et les jours sus-mentionnés afin d'être entendue.

Là où le nom d'une personne, autre que celui du requérant, figure à la liste des électeurs et que la personne en question n'a pas droit d'y figurer, on devra faire une demande en écrit, soulignant l'erreur qui semble exister, et la faire parvenir à l'Officier Reviseur Adjoint pas plus tard que le mardi 10 septembre, 1974.

DATÉ en la Ville de Winnipeg
ce 6e jour de septembre, 1974.

Plunket McCORMACK
Officier Reviseur

L'Institut Vanier de la Famille critique l'étroitesse des conceptions juridiques de la famille

"Si tous les tribunaux étaient humains, nous n'aurions sans doute pas besoin d'un tribunal de la famille." C'est ce qu'a déclaré aujourd'hui à la Commission fédérale de la réforme du droit Mme Mozah Zemans, présidente de l'Institut Vanier de la Famille. Elle a ajouté: "Les tribunaux familiaux pourraient éventuellement servir de modèle aux autres cours. Mais, s'ils sont mal conçus, ils serviront plutôt d'excuse aux autres cours pour ne pas changer."

C'est à la suite de fortes pressions publiques que la Commission fédérale de la réforme du droit a consenti à incorporer le droit familial à son programme de recherches. Le premier document de travail de la Commission, publié plus tôt cette année, vise surtout à faire comprendre les problèmes existants et à susciter des débats sur les solutions possibles. Le mémoire de l'Institut Vanier est un commentaire détaillé de ce document.

Selon Mme Zemans, l'Institut se demande si les tribunaux proposés seront aptes à comprendre les divers styles de vie familiale, nouveaux et anciens, qu'on trouve au Canada à les traiter de façon compétente et explicite. L'Institut s'inquiète de ce que la famille nucléaire urbaine soit le seul modele familial implicitement suggéré dans le document.

M. William A. Dyson, directeur général de l'Institut, s'inscrit en faux contre l'hypothèse énoncée dans le document de travail, à savoir que si la famille nucléaire urbaine traverse une crise, il suffit, pour la circonscrire, de mettre sur pied encore un autre réseau coûteux de services. L'Institut se demande si un nouveau service, en l'occurrence un réseau pancanadien de tribunaux unifiés de la famille, servira à autre chose qu'à prolonger l'existence et l'angoisse de la famille nucléaire moyenne de travailleurs urbains.

D'après la réponse de l'Institut, la principale lacune du document de travail, c'est l'étroitesse de la conception de la famille qu'on impose implicitement aux tribunaux. Le nouveau régime n'aggravera-t-il pas, à la longue, les problèmes de bon nombre de familles au lieu de les aider à les résoudre?

M. Alan Thomas, président du Comité de la critique sociale de l'Institut, fait observer que les problèmes d'ordre juridique auxquels les familles font face, excèdent de beaucoup le mandat qu'on veut attribuer aux tribunaux de la famille. Si on révise la procédure des parties adverses uniquement dans les tribunaux de la famille, cette application étroite retardera-t-elle la révision de cette procédure dans les autres cours là où la chose serait souhaitable? L'Institut se le demande.

L'Institut constate avec plaisir qu'on atténue la procédure des parties adverses, mais estime qu'il faut ne pas oublier un certain nombre de points. Les lois qu'on applique pour résoudre les litiges forcent les parties au litige à devenir des adversaires, ce qui annule ou qui entrave considérablement tout effort d'atténuation de la procédure des parties adverses. Ainsi, les dispositions de la loi sur le divorce sont telles que les familles désireuses d'éviter un affrontement ont peine à le faire. De l'avis de l'Institut, il faudra refondre certaines de nos lois de base afin d'améliorer et d'appliquer les procédures qui en découlent.

Le mémoire relève aussi une autre hypothèse du document de travail, répandue dans la société, et qui soulève des doutes: que le counselling professionnel donne vraiment de bons résultats. On se demande s'il est sage d'intégrer aux tribunaux les services auxiliaires que le document aimerait y voir. L'Institut estime qu'il faut mettre les gens avant les institutions sociales, qu'il faut insister davantage sur l'efficacité des gens, et non sur l'efficacité des organisations.

En outre, l'Institut n'est pas convaincu que la meilleure façon d'améliorer les tribunaux de famille, c'est d'en faire une division de la Cour suprême dans les diverses provinces. La Commission voit dans cette proposition une solution à court terme alors qu'il s'agit, d'après l'Institut, d'une formule à très long terme.

Selon Mme Zemans, l'Institut estime qu'il faut rapprocher la loi, là où elle est nécessaire, de la collectivité et du peuple, au lieu de l'en éloigner. On devrait faire en sorte que le tribunal de la famille soit une cour au niveau du quartier, du voisinage.

Le document de travail propose diverses expériences en vue de mettre à l'essai et d'améliorer les tribunaux de la famille. L'Institut souscrit à cette méthode empirique, mais recommande qu'on établisse les paramètres d'évaluation au début de chaque expérience.

Depuis longtemps, l'Institut Vanier cherche à mieux comprendre le droit, le rôle qu'il occupe au sein de la société, ses répercussions, directes et indirectes, sur la vie de famille. La réponse au document de travail reprend les vues de l'Institut Vanier énoncées par le Comité de la critique sociale, et complétée par une équipe spéciale et permanente d'étude du droit familial, qui groupe surtout des membres avec des antécédents juridiques.

LA PUBLICITE ENORME MENE A UNE HAUSSE DE LA CRIMINALITE

Lors de la 69e conférence annuelle de l'Association canadienne des chefs de police qui se tient à Winnipeg, M. Jean-Paul Gilbert, commissaire à la Commission nationale des libérations conditionnelles, a présenté le premier rapport annuel d'activités du "Comité mixte de représentants de l'Association canadienne des chefs de police et de la Commission nationale des libérations conditionnelles" dont il assura la présidence.

Ce rapport annuel fait le point sur l'état actuel des relations entre la police et le service des libérations conditionnelles. Il comprend, entre autres, des opinions de nombreux policiers et de représentants des libérations conditionnelles sur cette question.

"Par exemple", dit M. Gilbert dans son rapport, "certains policiers souhaitent être plus impliqués dans la surveillance des libérés conditionnels, alors que d'autres pensent justement le contraire et considèrent que le rôle de la police doit se limiter à la répression ou encore, certains agents de libérations conditionnelles sont réticents à collaborer avec la police."

Soulevant ensuite le problème de la hausse de la criminalité ces dernières années, M. Gilbert a identifié "la société de consommation" comme étant sa cause principale. Puis il ajoutait que d'autres facteurs, tels les problèmes émotifs et familiaux ainsi que l'alcoolisme contribuent pour une bonne part à une destruction des valeurs qui mène à la criminalité. La publicité énorme qui incite les gens à acheter à crédit, à se procurer sur-le-champ tout ce dont ils ont envie, pousse souvent les jeunes à adopter des moyens illégaux pour obtenir tout de suite ce qu'ils ne pourraient probablement jamais s'offrir.

Si c'est là la cause, comme on veut bien l'admettre, c'est aux formes de répression de cette société qu'il faut s'attaquer. Faire des pressions auprès des gouvernements pour qu'enfin des lois sévères concernant la publicité soient adoptées, organiser, mettre sur pied des programmes susceptibles de corriger les flagrantes injustices sociales, M. Gilbert est trop conscient de ces problèmes pour ne pas voir la solution. Mais il pense qu'on "ne doit pas tout détruire", qu'il faut que "le système continue".

Il s'agit surtout, pour les policiers, de prévenir la délinquance par les moyens dont ils disposent. Il faut bien faire faire comprendre aussi à l'ex-détenu qu'il ne pourra plus obtenir de biens matériels que par des moyens légaux. Ainsi, au lieu de s'attaquer directement à la cause, c'est comme si on devait habituer les libérés conditionnels à se maintenir en santé - c'est-à-dire dans la légalité - dans une société qui les a toujours poussés à la criminalité.

Pour l'instant cependant, on ne peut pas tout changer et il faut se contenter d'apporter des améliorations sensibles au système pénal, estime M. Gilbert. Sur ce point, il faut en convenir, le travail de ces dernières années a été considérable.

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

aubigny

Le lundi 26 août, Mme Anita Pelland voulut rendre ses derniers hommages à Mme Elizabeth Turner, excellente éducatrice. Cela lui permettait aussi de témoigner sa sympathie à M. Harold Turner qui jadis fut également son professeur à l'Institut Pédagogique à Tuxedo.

Le très émouvant service funèbre eut lieu à l'Eglise Unie Knox. Ce fut l'occasion d'une réunion avec les autres membres du personnel enseignant et les membres de la faculté.

lorette

Attention à tous les paroissiens !

La Ligue des Femmes Catholiques reprend ses activités en septembre. La première réunion aura lieu à salle paroissiale le jeudi 5 septembre, à 8 heures et 30 p.m.

Le comité d'éducation sous la responsabilité de Mme Denise Manaigre est en charge d'un programme très pratique concernant la prévention du feu. Deux films seront présentés par le chef des Pompiers, M. Roméo Désorcy, accompagné d'autres pompiers de la paroisse. Suivra une discussion de ces films.

Tous les paroissiens sont invités à venir assister à cette réunion enrichissante.

st-boniface

8 août
St-Boniface

Cher Monsieur,

Je veux vous donner une idée du petit voyage, organisé par Perspectives Jeunesse de St-Boniface. Ils ont choisi un vieux Bus de l'ancien temps; on était tassé comme des sardines, pas moyen de s'étendre les pieds pour aller à la plage Albert; des chemins en construction, on se faisait ballotter sans arrêt.

Arrivés à la plage Albert, rien à boire, rien à manger, avec une chaleur de 80 degrés. On avait l'estomac rendu dans le bout des orteils. A 2 heures on nous a servi un verre de liqueur froide avec un morceau de pain et du poulet à moitié cuit. A 3 heures, un moyen repas qu'on a avalé sans gourmandise avec une tasse de café. De retour à la maison à 6 heures, bien enchantés de ce voyage qu'on n'oubliera pas jusqu'à la prochaine.

Une personne de l'âge d'Or

CYCLORAMA 74, un défi audacieux



Le projet 7000 cycles de 1972. Les jeunes cyclistes du Séminaire de Saint-Boniface passent à vive allure devant le stand de ravitaillement.

C'est aujourd'hui que 75 jeunes franco-manitobains de 12 à 18 ans se lancent dans une aventure jamais réalisée avec autant de hardiesse et d'ampleur par des jeunes de leur âge.

Depuis la mi-août huit étudiants du Séminaire de St-Boniface préparent avec un sens aigu de l'organisation et beaucoup de soin un défi de taille. Il s'agit de Cyclorama 74. C'est le nom de leur projet. Ils devront, le 28 septembre prochain, au Parc Kildonan, rouler cent milles à bicyclette en moins de dix heures.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les 75 entreprennent cet audacieux projet. En agissant ainsi, ces jeunes entendent se donner, dès le début de l'année scolaire, et pour bien amorcer cette nouvelle année, un esprit capable de soutenir leurs efforts durant les dix prochains mois et de surmonter les difficultés et lassitudes qu'ils rencontreront. Ils ne veulent pas se contenter de peu, d'une vie facile. L'avenir est aux audacieux, aux courageux, pensent-ils.

Cyclorama 74, de fait, a pour but premier d'intensifier, chez les 75, l'esprit d'initiative, le sens de l'organisation, de la responsabilité et du partage. Pendant les trois prochaines semaines, les jeunes divisés en petites équipes pourvoiront aux multiples besoins de la préparation du marathon qui se tiendra au Parc Kildonan, le 28 septembre. Ils devront aussi se mettre en condition physique par un entraînement de tous les jours, multiplier leurs randonnées à bicyclette. Tout cela est en mesure de favoriser le climat de vie qu'ils veulent se donner.

Cyclorama 74 a aussi pour but de recueillir les fonds nécessaires à soutenir cette vie de groupe et partager avec leurs semblables défavorisés. Dix pour cent des recettes seront destinés à aider des jeunes dans la misère.

Les étudiants du Séminaire ne sont pas à leur première expérience dans ce genre de défi. C'est la cinquième fois qu'ils entreprennent un marathon à bicyclette. Leur dernier projet du genre, 7000 Cycles, a eu lieu au Parc Kildonan le 30 septembre 1972. Il fut un véritable succès puisque les quatre premiers ont réalisé leurs 100 milles en 5 heures 57 minutes alors que le dernier a franchi la barrière d'arrivée après 9 heures 20 minutes de course.

Les jeunes du Séminaire frapperont aux portes pour se faire commanditer chacun de leurs 100 milles à bicyclette. Contribuer à Cyclorama 74, c'est participer à l'effort physique des 75 jeunes, c'est participer à leur esprit d'entreprise et d'entraide, c'est participer à leur enthousiasme, à leur jeunesse.

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

COMMISSION DES SERVICES PUBLICS

Demande d'une hausse des taux faite par Plains-Western Gas (Manitoba) Ltd.

Avis est par la présente donné que le jeudi 5 septembre 1974, à 9h30 de la matinée, dans la Salle Colonnade au Mezzanine de Canadian Inn à Brandon, Manitoba, la Commission des Services Publics entendra la demande de Plains-Western Gas (Manitoba) Ltd. pour l'approbation d'une hausse des taux en général et commerciaux demandée par la Compagnie aux clients des régions de concession desservies par la Compagnie en raison d'une hausse du coût du gaz fourni à la Compagnie par la TransCanada PipeLines Limited.

La hausse des taux pour laquelle l'approbation est demandée se chiffre au montant de 1.2c le MPC au-dessus des taux du produit existants.

L'effet de la hausse proposée, pour un client résidentiel typique utilisant 175 MPC par année, sera de $1.81 par année.

Toute personne désirant témoigner à ce sujet sera entendue.

F.C. Tapley
Secrétaire
The Public Utilities Board
Province du Manitoba

L'ignorance est le pire danger

Normalement, les lignes aériennes servant au transport et à la distribution de l'énergie électrique n'offrent aucun danger pour les personnes car elles sont placées à des hauteurs suffisantes pour être hors d'atteinte.

De même, l'accès des installations dangereuses, comme les postes de transformation ou de manoeuvre, est physiquement interdit de diverses façons; par de hautes clôtures, des murs, des portes cadenassées, etc.

De plus, des affiches avertissent clairement le public du danger et défendent de grimper aux poteaux ou aux pylones, ou de pénétrer dans l'enclos d'un poste.

La plupart des accidents qui se produisent quand même sont dus à l'ignorance ou à l'oubli du danger. La vue des lignes électriques est familière à tous. Elles sont immobiles et dans un état de grande tranquilité. Rien dans leur aspect ne laissent soupçonner qu'elles véhiculent constamment d'énormes quantités d'énergie et qu'elles doivent être traitées avec le plus grand respect.

Il est important de connaître et de faire connaître quelles sont les imprudences à éviter et aussi quelles sont les mesures à prendre dans les cas où des fils électriques tombent sur le sol au cours d'une tempête ou par suite d'un accident quelconque.

LES TRAVAUX PRES DES LIGNES

Chaque année de malheureux ouvriers sont électrocutés par des grues ou d'autres appareils de levage qui entrent en contact avec des lignes électriques. D'autres subissent le même sort en manutentionnant trop près d'une ligne électrique de longues tiges d'acier, des tuyaux d'aqueduc et d'autres objets conducteurs.

La loi défend d'entreprendre des travaux d'excavation ou autres à proximité d'une ligne électrique sans entente préalable avec l'exploitant de la ligne sur les mesures de sécurité à prendre. L'Hydro-Québec s'empresse toujours de collaborer dans les cas semblables afin de prévenir les accidents.

La loi oblige aussi le propriétaire ou le locataire d'une grue ou de tout autre appareil de levage à grand rayon d'action, à y placer bien en vue de l'opérateur, une affiche portant en gros caractère l'avertissement suivant: "DANGER - N'approchez pas des lignes électriques".

Les entrepreneurs, les contremaîtres et les chefs d'équipe sont responsables de la vie de leurs employés. Ceux ci ne doivent jamais être laissés libres de juger eux-mêmes les distances entre les machines et les conducteurs d'une ligne. Plus la tension d'une ligne est élevée, plus le danger est grand et rares sont les ouvriers qui savent quelles sont les distances à respecter pour écarter tout risque de contact ou d'amorçage.

Le danger d'amorçage est particulièrement redoutable parce qu'il est mal compris. Aux moyennes et hautes tensions les conducteurs d'une ligne sont nus et ont besoin d'une certaine couche d'air pour demeurer isolés les uns des autres et du sol. Tout objet conducteur en relation avec le sol qui approche trop d'une ligne provoque un amorçage, c'est-à-dire la formation d'un arc électrique et d'un court-circuit, tout comme s'il entrait en contact direct avec la ligne.

LE PASSAGE SOUS LES LIGNES

Le transport d'une maison et de tout objet d'une hauteur inusitée exige des précautions particulières en ce qui concerne les lignes électriques.

Avant la mise en route, le trajet à parcourir doit être soigneusement étudié.

S'il y a le moindre doute quant à la possibilité de passer sous une ligne électrique sans danger de contact ou d'amorçage, il est obligatoire d'avertir l'Hydro-Québec, qui est seule juge des mesures de sécurité à prendre pour éviter un accident.

L'erreur la plus dangereuse et la plus évidente dans les cas semblables est celle qui consiste à tenter de soulever les conducteurs d'une ligne avec des moyens de fortune.

Protégez votre vie et protégez la vie de vos employés. Appelez l'Hydro-Québec.

LES EMPILAGES SOUS LES LIGNES

Il est extrêmement dangereux de former un amoncellement quelconque sous une ligne de transport ou de distribution; meule de foin, monceau de terre, pile de briques, de planches ou de boîtes.

Des hommes et des enfants ont perdu la vie en grimpant sur des amoncellements semblables sans se méfier de la proximité des conducteurs.

LES ANTENNES DE TV

La pose d'une antenne de télévision sur une maison exige beaucoup plus d'expérience et de précautions qu'on pense. Les propriétaires qui entreprennent de faire eux-mêmes ce travail s'exposent à plus d'un danger pendant l'installation de l'antenne et par la suite.

1. S'il y a une ligne électrique à proximité une fausse manoeuvre pendant l'installation peut causer une tragédie.

2. Si la mise à la terre (grounding) est mal faite, l'antenne constituera un danger permanent pour les occupants de la maison et pour la maison elle-même car elle attire la foudre tout comme un paratonnerre.

3. Si les distances ont été mal calculées par rapport à la hauteur de l'antenne un coup de vent pourra faire faire tomber l'antenne sur une ligne électrique.

4. Etant donné que toute antenne est exposée à céder sous les effets conjugués de la glace et du vent au cours d'une tempête de verglas, il ne faut jamais accepter le moindre risque de contact avec une ligne électrique.

LES JEUX DANGEREUX

Pendant la belle saison, les cerfs-volants et les petits avions captifs font la joie de milliers d'enfants et d'adultes.

Pour se livrer en toute sécurité à ces jeux il est indispensable de choisir un endroit entièrement libre de lignes électriques.

Les cerfs-volants montent à de telles hauteurs qu'ils peuvent tomber plus loin que la vue ne peut porter. Par conséquent il faut éviter d'utiliser une ficelle ou une corde ayant des propriétés conductrices. Les ficelles ornées de filaments métalliques sont particulièrement dangereuses.

- Il faut cesser immédiatement de retenir un cerf-volant si la ficelle ou le cerf-volant lui-même menace d'entrer en contact avec une ligne électrique.

- Ne jamais essayer de dégager un cerf-volant qui s'est empêtré dans une ligne électrique; avertir plutôt l'Hydro-Québec sans retard.

- Ne jamais faire voler un cerf-volant ou un petit avion captif quand il y a de l'orage dans l'air.

LES CHATS DANS LES POTEAUX

Le chat qui miaule plaintivement au sommet d'un poteau de ligne électrique et qui semble incapable de redescendre inspire beaucoup de pitié. L'enfant ou l'adulte qui grimpe à son tour pour aller chercher l'animal risque sa vie et risque aussi la vie du chat. Rares sont les chats qui ne finissent pas par redescendre d'eux-mêmes. Cependant si le séjour de l'animal au sommet du poteau dure trop longtemps il est toujours possible d'avertir la Société protectrice des animaux.

VANDALISME LE LONG DES LIGNES

Bien qu'ils s'exposent ainsi aux peines sévères prévues par la loi, beaucoup de chasseurs s'amusent à tirer sur les isolateurs des lignes de transport et de distribution.

Ces actes de vandalisme nécessitent chaque année des réparations coûteuses et peuvent avoir des conséquences très graves. La mise hors de service d'une grande ligne de transport peut priver toute une région d'énergie électrique et causer des pertes considérables de production dans les usines.

EN PRESENCE D'UN FIL TOMBE

En présence d'un fil électrique tombé sur le sol au cours d'une tempête ou à la suite d'un accident, il y a trois précautions à prendre:

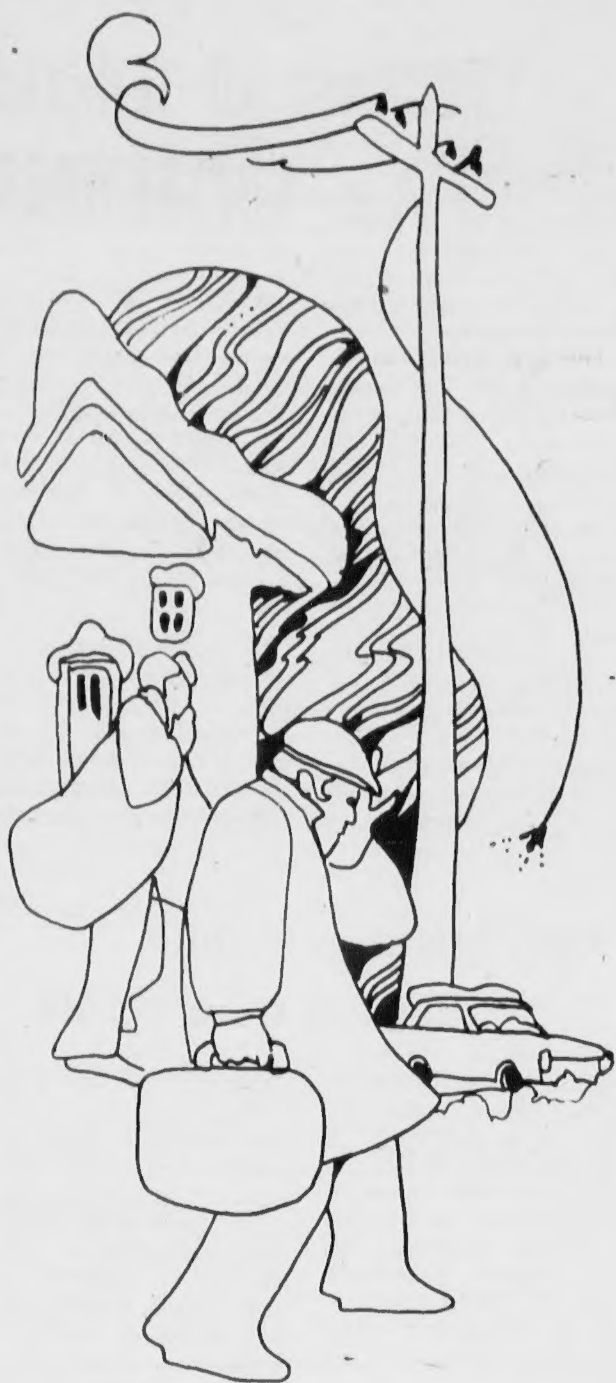
1. Protéger sa vie.

Même si le fil ne produit pas d'étincelles il faut toujours le considérer comme très dangereux et ne pas s'en approcher.

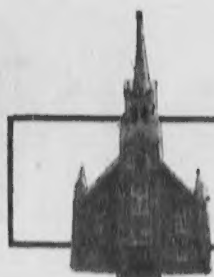
2. Protéger la vie des autres

Il est important de monter la garde à bonne distance du fil tombé pour avertir les passants et les automobilistes du danger.

3. Avertir l'Hydro-Québec le plus vite possible et la police.







L'ECHO de Ste-Anne

COLLABORATION SPECIALE
Yvonne Lagassé — 422-5722
Alma Perreault — 422-8868
Claire Noël — 422-5576

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

125 personnes sont membres du Club d'Harmonie. Quelques-uns de ces membres ont eu l'avantage de participer à des sessions d'étude subventionnées par le Club: Musée, "Age and Opportunity Bureau".

Grâce au ministère du Tourisme et Récréation qui nous donnait des billets gratuits, plusieurs ont eu la chance d'assister à des parties de hockey, à des concerts symphoniques, etc.

Pendant les mois d'hiver, des parties de cartes et de Bingo ont alterné régulièrement chaque semaine ici même à la Villa.

Plusieurs prêtres ont répondu à notre invitation et sont venus célébrer la Messe, nous donner des causeries et des séances de diapositives.

Nous avons eu la visite de nos voisins de La Broquerie; nous leur avons aussi rendu visite.

Nous avons organisé dans la Villa, l'Armée de Marie.

En août, un pèlerinage à St-Malo, en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes, fut organisé; 28 personnes s'y rendirent par camionnette ou automobiles. Notre aumônier y célébra la Messe.

Nous avons réalisé plusieurs projets comme les achats suivants: Projecteur à diapositives, Shuffle Board, bicyclette à exercices, vendeuse automatique pour liqueurs, deux ventilateurs, haut-parleur, don pour civière, siège pour camionnette.

Le projet que nous avons présentement est l'achat d'un marteau électrique pour le carillon de l'église. A date, les contributions reçues s'élèvent à $1,370.00.

Le Rassemblement Canadien offrait à 800 personnes de l'Age d'Or un voyage à Ottawa. Seulement quatre des nôtres ont eu le bonheur d'y participer: M. et Mme Honoré Bériault, M. et Mme Léon Rivard.

Je prie les membres de l'exécutif sortant de charge, MM. L.-A. Tougas et Eugène Champagne, Mesdames V. Prescott, B. Brisebois, Eva Noël et Irène Kenny d'accepter nos plus sincères remerciements. Je désire aussi remercier chaleureusement tous ceux qui de près ou de loin ont contribué au succès de nos activités; les responsables et les aides de la liturgie, de la sacristie, de la bibliothèque, de la cantine, de la vente du linge et autres articles, de l'accueil des visiteurs. Merci aussi aux chauffeurs de la camionnette et à notre aumônier, le Père C.-E. Voyer qui se sont dévoués sans compter. Vos services sont bien appréciés.

Félicitations aux six nouveaux membres de l'exécutif: Mme Maria Trudeau, Eliza George, Florentine Bériault, Augustine Rocan, Sr Cécile Rioux et M. Hervé Michaud.

Mme Marguerite Goulet

M. Eugène CHAMPAGNE

M. Eugène Champagne, décédé le 28 août à la Villa Youville à l'âge de 78 ans. Ses funérailles eurent lieu le 31 août à Ste-Anne, M. l'abbé Léonce Aubin présidait.

TOURNOI AU TERRAIN DE GOLF "COTTONWOOD"

Le comité du curling s'est occupé d'organiser un tournoi de golf, qui eut lieu au terrain de golf "COTTONWOOD", le 25 août.

Soixante-seize personnes ont participé à cette activité sportive, et ce fut une journée d'agréable détente pour tous.

Pour les commençants, ce fut l'occasion d'acquérir un peu d'expérience, et même de gagner des prix! Chez les dames, les gagnantes furent Mesdames: Annette Charrière, Yvonne Levèsque Darlene Laurin et Elise Lambert. Des prix spéciaux ont été gagnés par Mesdames Lucille Perrin et Annette Trudeau. Les gagnants chez les hommes furent Messieurs: Guy Lambert, Jacques Lavack, B. Harrison, Maurice Chaput et Bernard Vermette. Le prix spécial a été gagné par M. Chaput.

Le comité de curling est très encouragé par le résultat de son initiative, et remercie tous ceux qui ont pris part à ce tournoi. De plus, on invite tous ceux qui s'intéressent à ce sport, de bien vouloir participer à un autre tournoi de ce genre l'an prochain.

M. et Mme Guy Lambert ont travaillé pendant dix ans au développement du terrain de golf "COTTONWOOD" qui se trouve à cinq milles à l'est du chemin numéro 12 sur la grande route Trans-Canadienne. Ce lieu est devenu un endroit idéal où l'on peut se détendre et respirer le bon air de la campagne tout en s'amusant. Guy et Elise seront heureux de vous recevoir.

Yvonne Lagassé

SHOWER

Un "Shower" a été organisé pour offrir cadeaux et souhaits à Mlle Patricia Magnan à l'occasion de son prochain mariage avec Warren Jerry Kruchak. Les amies de Patricia se sont réunies mercredi, le 28 août à la salle de la Légion pour combler la future mariée de voeux de bonheur et lui offrir une variété de cadeaux. Ce fut une veillée agréable pour toutes celles qui y ont participé.

Il va sans dire que ce fut très apprécié de Patricia qui remercia ses amies pour les cadeaux et l'amitié que ce geste témoignait. Elle remercia spécialement les organisatrices, Rachele Massicotte, sa cousine Nicole Legal et sa belle-soeur Léona Magnan.

Nous profitons de cette occasion pour répéter nos meilleurs voeux à "Patsy" ainsi qu'à son fiancé.

Yvonne Lagassé

Assemblée annuelle du club d'harmonie

Dans le grand salon du Nursing Home Villa Youville, le 28 août 1974, le Club d'Harmonie tint sa deuxième assemblée annuelle. L'exécutif pour 73/74 était le suivant: Président, M. L.-A. Tougas; Vice-présidente, Mme Marguerite Goulet; Secrétaire, Sr Marie Tougas; Trésorier, M. Joseph Arbez.

Directeurs et directrices: Mesdames B. Brisebois, Gracia Desrosiers, Eva Noël, Irène Kenny, V. Prévost, Sr Anna Gosselin, MM. Jos Jubinville, Eugène Champagne et le Père C.-E. Voyer.

En donnant le rapport financier, M. Jos Arbez rapporta que le Club avait en caisse plus de mille dollars, provenant surtout des projets du Club: ventes de linge et d'objets, tirages, cantine, cartes de membres, parties de cartes, etc.

Mme Marguerite Goulet, devenue présidente après la démission de M. L.-A. Tougas en novembre, donna un compte-rendu des activités du Club au cours de l'année 73/74. Voici son rapport.

M. Hervé ST-LAURENT

M. Hervé St-Laurent, époux de feue Alexandrine Onyzuk et frère de Mme Anna Blanchette, décédé le 30 juillet à la Villa Youville à l'âge de 84 ans. Le service et l'inhumation eurent lieu à Ste-Anne.

Mme Donat PROULX

Mme Donat Proulx, née Marie-Jeanne Lussier le 4 mai 1913 à St-Joseph, Man., est décédée le 8 août à L'hôpital St-Boniface et fut inhumée le 12 août au cimetière de Ste-Anne. Elle était la mère de Mme Hélène Hupé et de Mlle Louise Proulx de cette paroisse.



LA FOURCHE de St-Pierre

COLLABORATION SPÉCIALE
MARCEL CÔTÉ 433-7716
DENIS GRÉGOIRE 433-7121
ANNE-MARIE ROY 433-7906



DIANE BERARD

Le 23 août 1974 est décédée, à l'âge de 15 ans, Diane Bérard, fille de M. et Mme Charles Bérard de St-Pierre. Diane naquit à St-Boniface le 24 avril 1959. Elle fit ses études aux écoles Provencher et Lacerte, et depuis deux ans à l'école de St-Pierre. Pendant plusieurs années elle faisait partie des Guides de St-Boniface.

Outre ses parents, elle laisse dans le deuil ses deux frères Claude et Michel; une soeur Monique; sa grand-mère Mme M.-A. Fontaine. Son frère Daniel est décédé accidentellement en 1972.

Le service funèbre fut concélébré par l'abbé Lionel Bouvier avec l'abbé Edouard Bonin et le Père Roland Prescott en l'église de St-Pierre. On remarquait au choeur l'abbé St-Denis d'Otterburne et l'abbé Philippe Jean de La Broquerie.

Les porteurs étaient Arthur Poirier, René Bohémier, René Carrière, Daniel Lesharnais, Maurice Cahill et Bernard Lefèvre, tous copains d'école. Certaines amies de Diane, dont Lise et Ginette Mulaire, Gisèle et Rachelle Desharnais firent la quête. Le salon funéraire de St-Pierre était en charge des arrangements. De beaux chants furent exécutés par Gérard Curé et la chorale de St-Pierre ainsi que par Michel Langlois et Gérald Rocan venus de St-Boniface.

La famille Charles Bérard remercie sincèrement tous les prêtres qui ont concélébré la messe des funérailles, les religieux et les religieuses ainsi que tous les parents et amis qui ont assisté aux funérailles. Ils sont très reconnaissants envers le Père Roland Prescott, l'abbé George Svoboda et les Soeurs L. Bernier et L. Vieillette qui les ont encouragés et aidés lors du séjour de Diane à l'hôpital. Un merci spécial à toutes les dames qui se sont dévouées pour préparer un excellent goûter à la salle.

pages de Souvenirs et d'Histoire

J.-M. Jolys
J.-H. Côté



Faisant connaître les débuts de la Paroisse de St-Pierre c'est-à-dire de 1872 à 1972. Un souvenir pour tous les anciens et les résidants actuels. Comme cadeau aux anniversaires et spécialement à ceux qui sont fiers de leurs parents. Actuellement c'est surtout à l'extérieur que les volumes sont partis. Reconnaissons ce que nous avons reçu et nous serons appréciés dans la mesure de notre participation aux biens que nous possédons. En vente au Centre Sabourin pour $11.25 par la poste pour $12.30. Adressez-vous au Centre Sabourin, St-Pierre-Jolys, Manitoba, R0A 1V0

Comité Culturel

Une liste des cours indiquant le choix, la durée et vos suggestions fut mise à la poste le 27 août. Les résultats de l'an dernier exigent de la Direction une planification précise pour les cours qui débuteront au début d'octobre. Une deuxième série de cours pourrait commencer en janvier mais n'aurait pas nécessairement les mêmes responsables. Ayant reçu l'information nécessaire, le Comité en assemblée le 10 septembre sera en mesure de trouver les personnes de ressources et répondre à temps aux participants. Tout comme l'an dernier, les cours auront lieu au Centre Sabourin.

Dans l'avant-midi: c'est la rencontre des enfants de 2 à 5 ans avec leur maman;

Dans l'après-midi: c'est le rendez-vous des personnes retirées et leurs amis;

Le soir: les cours organisés pour tous.

N'oubliez pas de vous inscrire avant le 7 septembre faisant connaître votre choix et vos suggestions pouvant aider à une plus grande participation. Votre opinion claire et franche obligera la Direction, s'il le faut, à changer dans l'intérêt du plus grand nombre.

NOUVEAUX HORIZONS:

A partir du 3 septembre, les personnes retirées et leurs amis pourront de nouveau se rencontrer tous les jours au Centre Sabourin entre 1 heure et 5 heures de l'après-midi. Le comité d'Eternelle Jeunesse en assemblée le 2e mercredi du mois organise ses activités et établit son règlement tout en demeurant dans les buts du Centre qui sont: se rencontrer, se distraire en partageant, s'instruire à des cours organisés dans une ambiance française.



LA VERITE

Vous aussi, soyez patients, affermissez vos coeurs, car l'avènement du Seigneur est proche.
(Epître de Jacques, ch. 5, v. 8).

Merci pour les offrandes de messes, envois de fleurs et nombreuses cartes de sympathie à l'occasion du décès de Diane Bérard. Ces témoignages d'encouragement allègent beaucoup le fardeau d'une famille éprouvée.

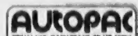
Famille Charles Bérard











ENTRE NOUS

Recherche d'identité, mariage, garderie...

Films "EN TANT QUE FEMMES"



"J'me marie, j'me marie pas" production de l'O.N.F.

Au mois de mai, la Société Franco-Manitobaine, en collaboration avec l'Office National du Film et le C.C.F.M., présenta la série de films "En tant que Femmes" à un groupe de dames intéressées. Suite à cette fin de semaine, les personnes présentes ont décidé de montrer cette série au public à l'automne.

Cette série de films fait partie des programmes féminins à la Société Franco-Manitobaine et chaque film sera suivi d'une courte discussion. Il faut aussi ajouter que les hommes aussi bien que les femmes sont invités à participer à ces rencontres.

"Souris, tu m'inquiètes" -film qui veut faire voir l'existence quotidienne sous l'angle de la femme.

Mère-épouse-ménagère... C'est par ces rôles que la plupart des femmes se définissent, ou tentent de la faire. Si certaines femmes trouvent dans leur rôle de "femmes au foyer" matière à remplir leur vie, d'autres sentent au fond d'elles-mêmes un vide que rien de leur vie présente ne peut combler.

"J'me marie, j'me marie pas" - réflexions sur le mariage.

Quatre femmes qui appartiennent à la génération des 28-30 ans parlent de la place qu'elles accordent à l'amour, du choix qu'elles ont fait d'un mode de vie, dans le mariage ou en dehors de lui.

"Les filles du Roy".

Film qui souligne la grandeur et la servitude de la femme; il montre chez la femme actuelle l'exploitation des valeurs de dévouement, de responsabilité et de savoir-faire.

La charcuterie

Il fait beau. Il fait chaud. Tout respire la joie de vivre... Et rien n'est plus agréable que de s'entourer d'amis pour jouir ensemble de la fraîcheur du jardin du patio ou même de ce balcon fleuri dont vous êtes si fière ! Naturellement, l'idéal pour un tel souper, c'est un magnifique plateau de viandes froides, accompagné d'une bonne salade que rehaussent par leur couleur des tomates et des poivrons verts.

Le secret pour vraiment "réussir" un beau plat de charcuterie, c'est de la garnir de viandes de couleurs et de textures différentes: saucisson de Bologne, pain de viande, marinade et piment, salami hollandais, pain de porc et de dinde, jambon préparé aux épices, tranches de viandes froides que vous avez sous la main – ou que vous achetez cuites, telles que roastbeef, dinde, jambon, etc...

La charcuterie présentée dans un emballage de plastique qui lui conserve si bien sa fraîcheur et sa saveur est préparée, comme chacun sait, avec des viandes et des produits de toute première qualité, et le choix est tel que c'est un jeu d'enfant que de préparer un plat aussi original qu'appétissant. De plus, ces tranches impeccablement coupées peuvent être arrangées de différentes manières, certaines seront présentées en forme dorée à souhait. Point n'est besoin de l'arroser durant la cuisson car le gras ne pénètre pas dans la chair, il reste à la surface, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle il est toujours préférable de choisir une dinde dont les blancs ont été imprégnés à l'avance d'huile végétale, ce qui constitue, en fait, un arrosage en profondeur et non en surface.

Vous ferez décongeler la volaille selon les instructions imprimées sur l'emballage et vous vous référerez à celle donnée par le fabricant de votre barbecue en ce qui concerne l'aération durant la cuisson. Vous allumerez le feu environ une demi-heure à l'avance en garnissant le foyer avec 25 à 30 briquettes, afin que ces dernières soient chauffées à blanc au moment de mettre la dinde à cuire. Vous placerez alors votre volaille soit dans un plat en feuille d'aluminium, soit directement sur le gril, en ayant soin dans ce cas de mettre une feuille d'aluminium au-dessous pour recueillir le jus. Vous rabattrez alors le couvercle du barbecue; il ne vous restera plus qu'à rajouter 5 ou 6 briquettes toutes les heures pour entretenir le feu. Vous êtes désormais libre de vous consacrer tout à vos invités.

Pour pouvoir vérifier facilement le degré de cuisson de la volaille, vous aurez eu soin d'introduire un thermomètre à viande profondément dans une des cuisses, tout en évitant qu'il ne touche à la carcasse. Votre dinde sera cuite à point lorsque le thermomètre aura atteint 180 à 185o et que la cuisse apparaîtra tendre au toucher (attention de ne pas vous brûler les doigts !), c'est-à-dire après une cuisson d'une durée de 2 1/2 à 3 heures. Bon appétit !

FARCE A LA CHAIR A SAUCISSE ET A LA SAUGE – 6 à 8 portions

- 1/2 livre de chair à saucisse, bien défaite et cuite
- 3/4 tasse d'oignon haché
- 1/4 tasse de beurre
- 8 tasses de mie de pain en cubes
- 1/2 tasse de noix hachées
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/4 c. à thé de poivre
- 1 c. à thé de sauge ou d'assaisonnement pour volaille
- 1 oeuf entier légèrement battu
- 1/2 tasse de consommé de poulet

Faites sauter l'oignon 5 minutes et ajoutez-le au pain. Faites ensuite sauter les noix pour les faire dorer légèrement. Réunissez pain et viande et noix et saupoudrez d'épices; incorporez alors l'oeuf battu et le bouillon et mélangez bien le tout. Placez cette farce dans un plat en feuille d'aluminium, couvrez-le et mettez-le sur le gril environ une demi-heure avant la fin de la cuisson de la dinde, vous le découvrirez pour laisser échapper la buée une dizaine de minutes avant de retirer du feu.

Martha Logan

"EN TANT QUE FEMMES"

Dans le cadre des programmes féminins, la Société Franco-Manitobaine, en collaboration avec l'Office National du Film, présentera les 4 films de la série "En Tant que Femmes" dans la petite salle au C.C.F.M.

Les quatre thèmes de ces films sont des sujets prioritaires concernant toutes les femmes et deviennent un instrument de prise de conscience adapté au public à rejoindre. Ces films ne parlent pas de libération dans le but de prouver les femmes supérieures à l'homme, ni d'endosser ses valeurs de compétition, mais pour aider à découvrir ses propres valeurs.

Voici donc un bref aperçu sur chacun de ces films, ainsi que les détails sur les dates, heures, endroits, etc.

AU C.C.F.M., PETITE SALLE, À 8h00 p.m. :

10 septembre: "Souris, tu m'inquiètes"
18 septembre: "J'me marie, j'me marie pas"
25 septembre: "A qui appartient ce gage ? "
2 octobre : "Les filles du Roy".

À ST-LAZARE, À 8h00 p.m. :

19 septembre: "Souris, tu m'inquiètes"
26 septembre: "J'me marie, j'me marie pas"
3 octobre : "A qui appartient ce gage ? "
10 octobre : "Les filles du Roy".

AU FOYER "CHEZ NOUS", ST-BONIFACE, À 2h00 p.m. :

10 septembre: "Souris tu m'inquiètes"
24 septembre: "J'me marie, j'me marie pas"
8 octobre : "A qui appartient ce gage ? "
"Les filles du Roy".

À QUI APPARTIENT CE GAGE ?

Tandis que la société éprouve le besoin d'élargir ses structures et de faciliter les communications pour donner à ses membres l'accès aux ressources intellectuelles, techniques et sociales du monde moderne, la moitié de l'humanité adulte – les femmes – vit encore dans une condition humaine profondément aliénante. Le désistement des pères et de l'Etat à l'égard de la responsabilité parentale, l'esclavage des femmes qui assument presque seules cette très lourde charge, font de la question des garderies l'un des points saillants de la lutte pour la libération de la femme.

LES FILLES DU ROY

De ses aïeules qui, aux côtés de l'homme, ont construit le pays et l'ont peuplé, la femme québécoise a été dégradée de servitude en servitude jusqu'à la suprême absurdité de la femme-objet d'aujourd'hui. Conçu comme une recherche d'identité de la femme québécoise et présenté sous la forme d'une lettre d'amour à l'homme québécois, le film dépouille de l'anonymat ou de l'image édulcorée dont elles ont été affublées les héroïnes d'hier: la femme indienne, la Fille du Roy, les premières religieuses, la Corriveau. Puis, passant de la démesure d'un pays à faire à l'étroitesse d'une société à maintenir, il montre chez la femme actuelle - femme de soldat, mère de famille, travailleuse - l'exploitation de ces mêmes valeurs de dévouement, de responsabilité et de savoir-faire, contre la femme elle-même, maintenue de gré ou de force aux plus bas échelons de la société. La gestuelle du film souligne la grandeur et la servitude de la femme tandis que le commentaire pose la question : "Et si les femmes retiraient leurs gestes ? "

SOURIS, TU M'INQUIÈTES

Quand la femme a tout pour être heureuse, pourquoi ne l'est-elle pas ? Parce que ce "tout" ne saurait remplacer le "vide" qu'éprouve celle qui a laissé à la porte de l'église, le jour de ses noces, toute ambition personnelle, toute existence individuelle, et qui ne vit qu'en fonction de mari et enfants. Pour Francine, l'héroïne de SOURIS, TU M'INQUIETES, jeune femme comblée qui n'a aucun problème apparent, le malaise commence un jour de petits contretemps qui l'amène à tenter de se définir elle-même à travers ses rôles d'épouse et de mère. La recherche de son identité propre prendra peu à peu la forme d'une véritable enquête qui lui fera surprendre les regards négatifs que portent sur elle son mari et ses enfants et, d'une façon plus générale, l'homme sur la femme. En quête d'une solution, elle cherche la solidarité de celles qui partagent sa condition féminine, échoue à s'intégrer au monde du travail et comprend finalement que la réponse à son problème insaisissable se trouve en elle et qu'elle doit, pour se retrouver quelque temps seule avec elle-même, oser un geste qui lui semblait inimaginable...

J'ME MARIE, J'ME MARIE PAS

On a déclassé, dénoncé, rejeté le mariage. Pourquoi, malgré tout, reste-t-il au coeur des préoccupations des femmes de tout âge ? Parce que la vie commune transforme un sentiment, l'amour, en un mode de vie à l'intérieur duquel la femme parviendra, ou non, à se réaliser. J'ME MARIE, J'ME MARIE PAS, présente, dans leur environnement respectif, quatre femmes en quête de leur libération. Elles appartiennent à la génération des 28-30 ans et parlent de la place qu'elles accordent à l'amour, du choix qu'elles ont fait d'un mode de vie, dans le mariage ou en dehors de lui.

INFORMATION SUR LA SÉRIE "EN TANT QUE FEMMES"

A la base du projet "En tant que femmes", on retrouve un groupe de femmes qui se sont tout-à-coup senties "mal dans leur peau", leur peau de femmes à l'emploi de l'O.N.F.. Qui ont réfléchi, rencontré, écrit. Qui ont défini leur féminisme point par point. Et qui se sont finalement lancées dans l'entreprise de faire des films pour et avec des femmes, après avoir arraché les permissions nécessaires une par une.

OBJECTIFS DE LA SÉRIE

1) Briser l'isolement des femmes, leur donner un sens de la solidarité; les femmes ne doivent pas avoir peur de s'identifier d'abord comme femmes, de se percevoir comme faisant partie d'un groupe dont les membres présentent les mêmes caractéristiques qu'elles-mêmes: cesser de voir les autres femmes comme des concurrentes, en faire ses complices, ses amies, ses alliées. Ce cheminement doit impliquer une réflexion en profondeur sur soi-même.
2) La prise de conscience doit aller de pair avec une revalorisation de soi-même: une démarche qui combine une redéfinition de soi-même en fonction de ses intérêts propres et non plus en fonction d'autres avec un examen critique de sa façon de vivre et d'assumer son identité.
3) Développer chez les femmes une conscience sociale. Les femmes, telles qu'elles se seront redéfinies, ont un rôle à jouer dans la société. Un jour, il faudra s'apercevoir que c'est toute la société qui est à refaire. C'est l'ensemble des relations humaines qu'il faudra redéfinir, et les femmes ont collectivement un rôle moteur à jouer dans cette révision en profondeur.

DÉCOUPEZ ICI

Ici Radio-Canada

Programme de la télévision

Semaine du 7 au 13 septembre 1974

cbwft 3
CÂBLE 10

À la télévision cet automne:

de grands spectacles aux Beaux Dimanches et à Hors série

Othello

Les Misérables

Jacques Boulanger animateur dominical

Concert Kenneth Gilbert

Les Rois maudits

Dominique Michel Pas de problèmes











VOUS AVEZ MOINS DE 20 ANS?

PARTICIPEZ A "SPRINT"
ET GAGNEZ UN VOYAGE A MUNICH

La télévision de Radio-Canada met à l'horaire cet automne, pour la deuxième année, une émission-questionnaire intitulée SPRINT, portant sur le sport amateur et l'Olympisme. Elle est diffusée les mardis soir à 20 heures.

Ce jeu oppose deux équipes, composées chacune d'un concurrent de moins de vingt ans et d'un adulte de son choix. Chaque émission comporte une série de questions thématiques et une série de questions d'ordre général. Les Jeux Olympiques tenus depuis les premiers à Athènes en 1896 constitueront chacun des thèmes des émissions, cette année. Quant aux questions d'ordre général, elles porteront sur les événements marquants de chacune des Olympiades, dans les domaines politique, social, artistique, etc.

Nous sommes à la recherche de deux concurrents manitobains de moins de vingt ans pour la première série de SPRINT. Le concours d'admission aura lieu le vendredi 13 septembre, à 19h30. Il se tiendra à Radio-Canada, Winnipeg, 541, avenue du Portage.

Le thème: "LES JEUX OLYMPIQUES D'ANVERS EN 1920". Un document de base donnant les renseignements généraux nécessaires à l'examen est disponible aux bureaux de CBWFT dans l'édifice de Radio-Canada.

Les deux gagnants du concours se rendront à Montréal, accompagnés de leur adulte-conseiller qui sera avec eux en studio pour les seconder au cours de l'émission.

Vous êtes intéressés aux sports? Vous êtes intéressés à l'histoire des années '20? Tentez donc votre chance. Rendez-vous à Radio-Canada le vendredi 13 septembre à 19h30 afin d'écrire le concours d'admission à SPRINT.

Les gagnants de chacune des émissions se rendront à Munich, en Allemagne, site des Jeux Olympiques de 1972.



Ces jeunes, gagnants de l'émission SPRINT la saison dernière, s'envolaient en juin vers la Grèce. Cette saison, ce sera au tour de Munich d'accueillir les amateurs de sport vainqueurs de SPRINT. Serez-vous parmi eux ?

De nouveaux personnages viennent se joindre à ceux que vous connaissez déjà

Les Forges de Saint-Maurice

Guy Dufresne, l'auteur du récit historique **les Forges de Saint-Maurice**, nous fera vivre cette année la décennie 1739-1749 Benoit Girard, France Berger, Pascal Rollin, Danielle Roy, Elisabeth Chouvalidzé, Hélène Lasnier, Marc Favreau et les autres interprètes revivront pour nous, le lundi soir à 20 heures, les événements qui ont marqué cette période: le mariage de Titiche, la naissance d'un fils chez le fondeur et l'arrivée d'un sociétaire de la compagnie qui commandite **les Forges.** Réalisation de Richard Martin. Musique originale d'André Gagnon.

Mont-Joye

Le lundi soir à 20 h 30, Denise Pelletier, Guy Provost, Andrée Boucher, Jacques Thisdale, Marc Bellier, Yvan Canuel, Yolande Michot, Lionel Villeneuve, Hubert Gagnon et toute l'équipe de **Mont-Joye**, le téléroman de Réginald Boisvert, réalisé par Guy Hoffmann, invitent pour la 5e saison consécutive les téléspectateurs au cœur de la vie mi-rurale, mi-citadine du village d'Almond. Cette année encore, les Joyal, leurs amis et leurs ennemis connaîtront, comme tout le monde, joies et tribulations. Mais l'événement qui fera la manchette de l'actualité à Almond sera une nouvelle campagne électorale au cours de laquelle se déclencheront les passions attisées par l'intérêt.

La P'tite Semaine

Michel Faure nous ramène; le mardi à 19 h 30, dans le monde parfois farfelu, parfois attendrissant, toujours humoristique de **la P'tite Semaine.** Lucien Lajoie, sa femme Ginette, leur fille Nicole et leur gendre Christian (eh oui! les amoureux sont enfin mariés) nous invitent à les suivre en France. Michel Faure traite avec le sourire, de ségrégation, de snobisme et d'engouement pour les antiquités. Réalisation: Claude Désorcy et Rolland Guay. En vedette: Yvon Dufour, Olivette Thibault, Louise Portal et Jean Besré.

Rue des Pignons

À 21 heures, le mardi, les résidants de **Rue des Pignons**, tous braves gens que fait vivre Mia Riddez-Morisset, vivent leurs

Les Forges de Saint-Maurice



La P'tite Semaine



jeudi 12 septembre

9h40 OUVERTURE ET HORAIRE

9h45 EN MOUVEMENT
« Anti-douleur ». Stress sans détresse. Participation de Lise.

10h00 MINUTE MOUMOUTE!
Animateurs: Suzanne Garceau et Alain Gélinas. Textes: Jean-Pierre Plante, Serge Thériault, Michel Rivard, Jacqueline Barrette et Daniel Cadet. « Boulier et les étoiles ». « Un cadre sur le mur ». « La Poupée préférée ». « Les Cheveux ». « As-tu parlé au téléphone? » « La Cabane à moineaux ». « Lune ronde, lune blanche ». « La Vendeuse distraite ». Réal.: Renault Gariépy.

10h15 FABLIO, LE MAGICIEN
Début.
Dessins animés. Narrateur: Jacques Degor. « Le Chat et le renard ».

10h30 PERSONNALITÉ FÉMININE

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE



Juliette suggère à **Jacques Normand** sa recette de croustade de pâté de foie.

11h30 HISTOIRES SANS PAROLES ●
« Enfin riches ». « Coup de foudre ».

12h00 LE MONDE EN LIBERTÉ
« Bêtes de proie et charognards ».

12h30 LES COQUELUCHES
Invitées: Diane Juster et Karo. Réal.: Gary Plaxton.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Monique Renaud.

14h30 CINÉMA
Farouk: le dernier des pharaons. Documentaire réalisé par Peter Batty. Vie de Farouk, de sa naissance à sa mort. Farouk avec les plus hautes personnalités de son temps, le fameux palais avec plus de 400 chambres, les sports qu'il a pratiqués dans sa jeunesse (Brit.).

16h00 BOBINO

16h30 GRUJOT ET DÉLICAT
Aventures de deux petits chiens fort sympathiques. Textes: Jean Besré. Avec Lise LaSalle, Gisèle Mauricet, Monique Joly, François Tassé, Benoît Girard et Clémence Desrochers. Réal.: Jean-Pierre Senécal. « L'Attaque de Minouville ».

17h00 TARZAN
Avec Ron Ely et Manuel Madilla. « Le général se lève à 4 heures » (2e partie). Malgré l'aide de Tarzan et du général, les Nombolos sont enlevés par les négriers. Charité se joint aux deux hommes dans leur effort de libération des esclaves.

18h30 ACTUALITÉS 24

19h00 TEMPOREL
Aventures dont les situations courantes d'aujourd'hui sont vues par un homme du passé, Temporel. Avec Geoffrey Bayldon, Robin Davies, Charles Tingwell et Neil McCarthy. Réal.: Quentin Lawrence « Le Château Suburac ».

19h30 LES GRANDS FILMS
Il était une fois un flic. Film policier réalisé par Georges Lautner, avec Mireille Darc, Michel Constantin, Daniel Ivernel et Michel Lonsdale. Un commissaire de police, célibataire endurci, prend femme et enfants d'emprunt et se fait passer pour un truand. Il assiste à l'enterrement de son supposé frère. Mais les membres de la famille improvisée compliquent à souhait les recherches du policier dans la poursuite des trafiquants de drogue (Fr.-it. 72).

21h30 DESTINATION: MONDE
Jeu questionnaire qui met à l'épreuve les connaissances géographiques des participants. Recherche et textes: Gilles Parizeau. Réal.: Lise Chayer.

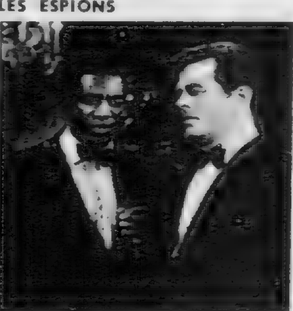
22h00 LA FLÈCHE DU TEMPS
Magazine scientifique. Animateur: Paul-Émile Tremblay. « Neurophysiologie du mouvement ». Quels centres nerveux sont responsables du contrôle de nos mouvements? Invités: Dr Yves Lamarre, professeur agrégé, médecine, de l'Université de Montréal, et le Dr Marcel Dumont, neurochirurgien. — « Océanographie ». Une étude oceanographique du St-Laurent et du Saguenay, faite par l'Université du Québec à Rimouski. Invité: M. Sandy Stracham, chef de la section d'océanographie de l'Université du Québec à Rimouski. Recherches : Denis Latendresse Réal.: Jean-Yves Laforce.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 NOUVELLES DU SPORT ET MÉTÉO

23h00 APPELEZ-MOI LISE

24h00 LES ESPIONS



Début.
En vedette: **Robert Culp** et **Bill Cosby**. « Tout le monde et son père ». Un jeune agent se porte volontaire pour remplir une mission délicate. Il s'agit pour lui de se faire enlever et de résister à l'interrogatoire assez longtemps pour que ses ravisseurs croient authentiques les faux secrets qu'il leur livre.

vendredi 13 septembre

9h40 OUVERTURE ET HORAIRE

9h45 EN MOUVEMENT
« Conditionnement physique général ». Stress sans détresse. Participation d'Hélène.

10h00 AU JARDIN DE PIERROT
Chansons, danses, mimes et dessins. Animatrice et scripteur: Pierrette Boucher. Mime: Maurice Gibeau. Musique: Pierre Brabant. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. « Le Petit Prince ».

10h15 CLAK
Invitation aux enfants à découvrir le monde qui les entoure. Modules: « Les Touffus ». « Coco-Soleil ». « La Psychomotricité » et « Les Liens ». Avec Louise Portal, André Cartier, Robert Toupin et Vanessa Solioz. Textes: Pierrette Beaudoin, Jacqueline Barrette, Vanessa Solioz et Madeleine Bennett. Réal.: Guy Comeau. Thème: « Dur-mou ».

10h30 PERSONNALITÉ FÉMININE

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Suzanne Valéry déguste la ratatouille niçoise de Juliette.

11h30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
Les animaux dans leur habitat. Narrateurs: André Hébert et Bertrand Gagnon. « Bermudes, terre et mer ». Faune et flore terrestres et aquatiques des Bermudes. Réal.: W.J. Jahoda.

12h00 MINI-FÉE
Dessins animés. « Le Gros Chien et la petite fille ».

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Jean-Jacques Sheitoyan.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14h30 CINÉMA
La Seconde Vérité. Drame policier réalisé par Christian-Jaque, avec Michèle Mercier, Robert Hossein et Bernard Tiphaine. Un avocat célèbre voudrait bien plaire à sa maîtresse, mais il ne peut se décider à demander son divorce. Lasse de son attente, la jeune maîtresse veut retourner à ses premières amours (Fr.-it. 66).

16h00 BOBINO

16h30 PICOLO
En vedette: Paul Buissonneau. « La Parade des sports ».

17h00 MARCUS WELBY, M.D.
Avec Robert Young, James Brolin et Elena Verdugo. « L'Étoile de David »

18h00 ACTUALITÉS 24

19h00 POUR TOUS
Une petite princesse. Film réalisé par Derek Martinus, avec Mary Whitters, Ruth Druming et Gaynos Hodgson. 2e partie: Sarah ne se laisse pas abattre par sa nouvelle condition de servante. Son courage et son imagination embellissent sa vie et son hideux grenier. Mr. Carristher, ému par la condition où est maintenue Sarah, s'emploie à embellir son grenier et sa garde-robe et à assurer sa pitance (Brit.).

20h30 HORS SÉRIE
Les Misérables. Évocation historique en quatre épisodes, d'après le roman de Victor Hugo. Adaptation et réalisation: Marcel Bluwal. Avec Georges Géret, Nicole Jamet, François Marthouret, Bernard Fresson, Micha Bayard. Alain Mottet et Anne-Marie Goffinet. Production: ORTF. 2e: Nous retrouvons Jean Valjean devenu M. Madeleine, un respectable industriel de Montreuil-sur-Mer. Comme maire de la ville, il s'oppose au rigorisme de l'inspecteur Javert. Bientôt celui-ci découvre sa véritable identité et le force à se dénoncer.

21h30 DOSSIER
« Images du Canada », série de 6 documentaires portant sur l'histoire dans les cinq principales régions du pays. 2e: « Le Cercle magique ». Une étude des aspirations et des idéaux qui ont influencé la culture canadienne-française actuelle. Trois siècles d'Histoire en Nouvelle-France à travers l'action de ses premiers dirigeants, Champlain, Marie de l'Incarnation, Jean de Brébeuf, Montcalm. Narration: Gaétan Barrette, avec la participation d'Aubert Pallascio, Colette Devlin, Isal, Huguette Oligny et Léo Ilial. Musique: Louis Applebaum et Harry Somers. Producteur délégué: Vincent Tovell.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 NOUVELLES DU SPORT ET MÉTÉO

23h00 APPELEZ-MOI LISE

24h00 CINÉMA
Angélique, marquise des anges. Film de cape et d'épée réalisé par Bernard Borderie, avec Michèle Mercier, Robert Hossein et Jean Rochefort. Angélique, jeune noble ruinée, est mariée contre son gré au comte de Peyrac, gentilhomme aussi laid que riche. Elle finit cependant par s'éprendre de son mari dont le courage et l'intelligence l'ont séduite. Mais Louis XIV, jaloux de la richesse et de la puissance de Peyrac et attiré par la beauté d'Angélique, fait arrêter le comte sous l'inculpation de sorcellerie (Fr.-it.-hisp.-all. 64).

joies et leurs problèmes avec les téléspectateurs. Manon Bernard, Serge Turgeon, Réjean Lefrançois, Danielle Roy, France Desjarlais, Robert Rivard, Roland Bédard et Rolland D'Amour jouent pour nous, sous la direction d'Yvon Trudel. Cette 8e saison de **Rue des Pignons** répondra aux questions laissées en suspens à la fin de la 7e: le nom du mystérieux cadavre découvert à Mascouche; la réaction d'Hector à l'annonce qu'il sera père pour la première fois; la proximité du mariage de Colette et Guillaume. Toutes questions que les belles du quartier discuteront, sous le séchoir, à leur nouveau salon de coiffure.

La Petite Patrie

Le dimanche à 19 heures, Claude Jasmin nous convie à **la Petite Patrie**, réalisée par Florent Forget, avec Gisèle Schmidt, Jacques Galipeau, Louise Laparé, Christiane Pasquier, Louise Rinfret et Vincent Bilodeau. Comme dans son roman autobiographique, Claude Jasmin fait vivre sous nos yeux les membres d'une famille modeste du quartier Villeray, en 1945. La famille Germain, dont le chef Edmond est restaurateur et fort peu « business-man », passe par les petits bonheurs et les gros soucis des familles montréalaises de cette époque et de cette condition. On a souvent du mal à joindre les deux bouts chez les Germain. Mais dans l'ensemble, on n'y est pas si malheureux, et comme on le verra, on savait s'amuser en se contentant de peu, rue Saint-Denis, en 1945.

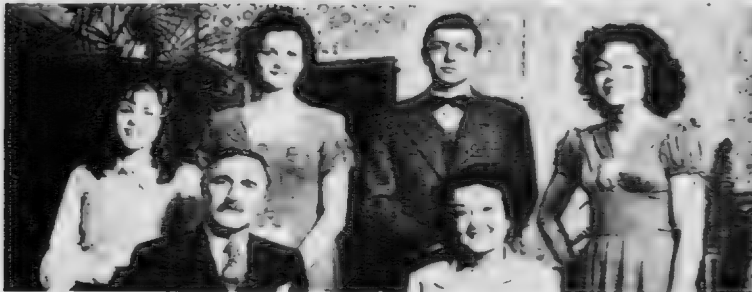
Mont-Joye



Rue des Pignons



La Petite Patrie



mardi 10 septembre

9h40 OUVERTURE ET HORAIRE
9h45 EN MOUVEMENT
« Abdomen ». Ce que vous pesiez dans la vingtaine. Participation de Lise.
10h00 MINUTE MOUMOUTE!
Animateurs: Suzanne Garceau et Alain Gélinas. Thèmes: « Le Cowboy ». « Gaston et Léon ». « Les Pieds ». « Boulier: combien sommes-nous de moumoutes? » « Dessin-minute ». « Le Rire ». Textes: Jacqueline Barrette et Daniel Cadet. Réal.: Renault Gariépy.
10h15 SATURNIN
« Saturnin et le sourcier ».
10h30 PERSONNALITÉ FÉMININE
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette invite Gilles Vigneault à goûter sa cipaille.
11h30 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
Avec Stephen Cottier, Lois Maxwell, Susan Conway, Buckley Petawabo, Alan Mills et Albert Millaire. « La Tour ». Avec témérité, Anna monte dans la tour de feu. Prise de vertige, elle est incapable de redescendre. Son ami, le jeune Indien, vient à son secours.
12h00 LE PRINCE SAPHIR
« Un fin renard ».
12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Carmen Robert, Christine Chartrand et Pascal Normand. Réal.: Jean Gaumont.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
« La Superfrancofête » à Québec, avec des artisanes du Vietnam, de la Martinique et du Togo. Le défilé d'ouverture de la Superfrancofête où participaient 25 pays différents. Reportage à Sainte-Famille, l'un des six villages de l'île d'Orléans, avec Mme Prémont, citadine qui a épousé un cultivateur. Âgée maintenant de 42 ans, elle a 8 enfants qui vivent tous à la ferme. Animatrice: Micheline Archambault. Recherches: Colombe Métivier. Réal.: Michel Mercier, de Québec.
14h30 CINÉMA ●
Le Salaire du diable. Film policier réalisé par Jack Arnold, avec Orson Welles et Jeff Chandler. Toute la population d'une petite ville est sous la férule d'un détestable propriétaire de ranch. Un meurtre est commis et le shérif ouvre son enquête (USA).
16h00 BOBINO
16h30 NIC ET PIC
Voix de Nic et Pic: Jocelyne Goyette et Louise Matteau. Textes: Michel Cailloux. Marionnettes créées et manipulées par Pierre Régimbald et Nicole Lapointe. « Nic et Pic et le dragon vert ». Réal.: Hélène Roberge.
17h00 DANIEL BOONE
« La Fille du colonel ».
18h00 PRINCE NOIR
« Les Pièges ». Un garde-chasse croyant bien faire a installé des pièges et des collets partout afin de se débarrasser de certains prédateurs rendant la région dangereuse.
18h30 ACTUALITÉS 24
19h30 LA P'TITE SEMAINE
Téléroman de Michel Faure. Avec Yvon Dufour, Olivette Thibault, Louise Portal et Jean Besré. Participation d'Amulette Garneau, Yvon Leroux et Louis de Santis. Nicole travaille chez un producteur de films. Elle est chargée de la réalisation d'un court film traitant des mains. Elle se fait aider de ses parents et de Christian. Réal.: Rolland Guay.
20h00 SPRINT
Émission questionnaire portant sur le sport amateur et l'Olympisme. Animateur: Normand Harvey. Scripteur et recherchiste: Pierre Duceppe. Réal.: Thérèse Patry. Thème: « 1896 - Athènes ».
20h30 VEDETTES EN DIRECT
En vedette: Pierre Lalonde. Au programme: « Bonjour, bonjour », « Honey, honey », « Besoin pour vivre », « Laissez tout tomber », « Le Petit Roi » et un pot-pourri composé d'extraits de « Louise », « N'oublie jamais », « Lison », « Barcarolle » et « Mack The Knife ». Chœur et orch., dir.: Georges Tremblay. Réal.: Raymonde Boucher.
21h00 RUE DES PIGNONS
Téléroman de Mia Morisset. Avec Serge Turgeon, Manon Bernard, Jean Duceppe, Rolland Bédard, Réjean Lefrançois, Danielle Roy, France Desjarlais, Philippe Robert et les petits Sophie Desjarlais, Alain Marchand et Christian Jutras. Après un long séjour à l'hôpital, Sylvette revient à la maison. Andrée, connaissant la liaison d'Hector avec Manon, tente de séduire à nouveau son mari. Réal.: Yvon Trudel.
21h30 LE 60
Magazine d'information. Animateur: Pierre Nadeau. Animateurs-interviewers: Claude-Jean Devirieux, Guy Lamarche, Paul Racine et Michel Pelland. Recherchistes: Gisèle Bergeron, chef de l'information; Fabienne Julien, Françoise de Repentigny, Marcel Godin, Bernard Valiquette et Pierre Leduc. Réal.: Pierre Castonguay, François Brunet, Robert-V. Dubuc, Georges Dufresne, Jean-Maurice Laporte, Gérald Renaud, Claude H. Roy, Jean Saint-Jacques et Renault Gariépy.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 NOUVELLES DU SPORT ET MÉTÉO
23h00 APPELEZ-MOI LISE
24h00 CINÉMA
La Vie rêvée. Comédie psychologique réalisée par Mireille Dansereau, avec Lilianne Lemaître-Auger et Véronique Le Flaguais. Deux jeunes filles employées dans une compagnie de films publicitaires font connaissance. L'une confie à sa nouvelle amie qu'elle est secrètement amoureuse d'un homme d'âge mûr déjà marié. Elles se mettent à rêver (Can. 72).

mercredi 11 septembre

9h40 OUVERTURE ET HORAIRE
9h45 EN MOUVEMENT
« Conditionnement physique général ». La réduction des risques au moyen de l'activité physique. Participation de Catherine.
10h00 YOU-HOU
Invitation aux tout-petits à découvrir leur corps par différentes formes de jeux. Avec Thérèse Petit, André Cartier et Pierre Curzi. Textes: Jacqueline Barrette et Vanessa Solioz. Réal.: Guy Comeau. « Colère et calme ».
10h15 LES CONTES DE LA RIVE ●
De petits animaux habitant les bords d'une rivière. Rodrigue (un rat blanc), Émile (un hamster) et Cochon d'Inde explorent le monde. « La Course entre Crapaud et Tortue ».
10h30 PERSONNALITÉ FÉMININE
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette prépare pour Muriel Millard une bouillabaisse québécoise.
11h30 TANG
En vedette: Valéry Inkijinoff, Xavier Gélin, Annie Kerina et Jacques Galipeau. Textes: Jacques Faurie. André est capturé par Tang qui menace de le pendre s'il n'abandonne pas Kioo. Cette dernière possède en Asie d'immenses terrains dont Tang veut s'emparer. Réal.: André Michel.
12h00 D'IBERVILLE
En vedette: Albert Millaire, François Rozet, Jean Besré, François Tassé, Yves Létourneau et Alexandre Rigneault. Textes: Guy Fournier. Réal.: Pierre Gauvreau et Rolland Guay. « Le Fort Frontenac ». De La Barre met sous liberté surveillée de La Salle, découvreur du Mississipi. Motif: de La Salle doit de fortes sommes aux marchands de la Cie du Nord. Révolté, d'Iberville le fait libérer. D'ailleurs, de La Salle attend 25,000 peaux de castor qui lui permettront de rembourser ses créanciers. Le gouverneur de Manhatte fait saisir les peaux de castor.
12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Michèle Richard, Anne Sylvain et Jimmy Bond. Réal.: Aurèle Lacoste.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Louis-Philippe Beaudoin.
14h30 CINÉMA ●
Le Retour du fils du cheik. Film d'aventures réalisé par Mario Costa, avec Gordon Scott, Jany Clair et Alberto Farnese. L'émir Omar tyrannise les tribus de Bédouins qu'il gouverne. Un jour il fait enlever et tue la fille du cheik Hassam. Kerim, fils d'Hassam, décide de venger sa sœur et organise à cette fin les tribus persécutées en une vaillante armée (Fr.-it. 62).
16h00 BOBINO
16h30 PICOTINE
Avec Linda Wilscam et Michel Dumont. « La Partie d'échecs ». Réal.: Michel Gréco.
17h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
18h00
19h00 LE COMPORTEMENT ANIMAL
« À la recherche d'un mâle ». Méthodes de séduction, rites nuptiaux et comportement sexuel de certains animaux: lions, paons, nandous, mouches, grenouilles, coqs de bruyère. Commentateur: Ronald France.
19h30 BASEBALL
Les Cubs de Chicago rencontrent les Expos de Montréal, au parc Jarry. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Recherches et statistiques: Pierre Murphy. Réal.: Michel Quidoz.
En cas de pluie:
CINÉ-SOLEIL
Alamo. Western réalisé et interprété par John Wayne, avec Richard Widmark et Linda Cristal.
ou:
Gros coup à Dodge City. Comédie réalisée par Fielder Cook, avec Henry Fonda, Joanne Woodward et Charles Bickford (USA).
22h00 VERS L'AN 2000
La situation actuelle et une vision de l'avenir. Media: « Un massage de cervaux ». D'ici 20 ans, chaque famille aura son centre privé de distractions. Chacun choisira et programmera ce qu'il veut voir à la télé, lire dans son journal. Quel est l'avenir des media, dans cette conjoncture? Qui contrôlera ces banques de programmes, d'informations? Interprètes: Russ Weston et Gloria Steinwem. Narrateur: Roland Chenail. Réal.: Jean Boisvert.
22h30 CONSOMMATEURS AVERTIS
Émission destinée à protéger le consommateur en le renseignant sur la qualité des produits que la société de consommation l'incite à se procurer. Ce soir: les bouilloires électriques; l'abolition de la taxe de 12%. Niquette Delage, directeur de l'Office de la protection du consommateur, nous parle de son rôle au sein de cet organisme et des services offerts. Animateur: Simon Durivage. Interviewer: André Ménard. Recherches: André Gascon et Francine Le Marbre. Réal.: André Groulx.
23h00 TÉLÉJOURNAL
23h15 NOUVELLES DU SPORT ET MÉTÉO
23h30 APPELEZ-MOI LISE
24h30 CINÉMA ●
L'Enfer des tropiques. [illegible] ventures réalisé par Robert Parrish, avec Robert Mitchum, Rita Hayworth, Jack Lemmon et Bernard Lee. Deux contrebandiers sont à l'affût d'une cargaison rentable: c'est une magnifique blonde indésirable et sans papiers qu'un riche protecteur leur confie jusqu'à Santa Nada. La paix à bord est forcément menacée (USA 56).

samedi 7 septembre

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 PÉPINOT ●
Début.
Théâtre de marionnettes. « Pépinot Bill au Far West » (1er de 4).

9h30 YOGI L'OURS
Dessins animés.

10h00 TELECHROME
Décorateur: Nicolas Sollogoub. Maquillage: Jacques Lafleur. Costumes: Solange Legendre. Animateur: Paul Buissonneau. Réal.: James Dormeyer.

11h00 POLY EN TUNISIE
Début.
Avec Christophe Grimbert. Textes: Cécile Aubry. Réal.: Claude Boissol. Dans le désert, un camion transporte la paye de mineurs. Soudain un Touareg apparaît. Quelques minutes plus tard, les voyageurs sont ligotés et délestés de leur précieux chargement. Poly, qui se promenait par là, a tout vu et part au galop...

11h30 LASSIE
Début
« Lassie et les écureuils volants ». Lassie se lie d'amitié avec une famille d'écureuils volants et sauve la famille d'une mort certaine, quand celle-ci, prisonnière d'une boîte de conserve, roule au bas d'une pente abrupte. Lassie réussit à ouvrir la boite et libère l'écureuil.

12h00 LES HEROS DU SAMEDI
4e de 6 émissions enregistrées aux « Jeux du Québec ». La finale de la crosse opposant la Côte-Nord à l'Estrie. Commentateur: Pierre Dufault. Analyste: Gilles Blanchard. Réal.: Jean Claude Houde.

13h00 LE FOOTBALL PROFESSIONNEL CANADIEN
Les Tiger Cats de Hamilton rencontrent les Rough Riders d'Ottawa, au Lansdowne Park d'Ottawa. Commentateur: Pierre Dufault. Analyste: Jacques Décarie. Commentateur à la mi-temps: Serge Arsenault. Invité: Pierre Dumont. Statisticien: Jean-Paul Chartrand. Réal.: Jacques Viau.

15h30 ÉCHOS DU SPORT

16h00 BAGATELLE
Dessins animés. « Caliméro et le chat-fromager ». « Pouf et Riqui »: « Pirates de l'espace » et « Qu'est-ce qui se passe dans l'espace? » « L'Agent Sans-secret ». « La Fourmi atomique ». « Bugs Bunny »: « Rabbit Fire ». « Bolek et Lolek »: « Le Trésor ». « Bonk et Binkie ».

17h00 SPORTHEQUE
« Basketball Chine-Canada ». Commentateur: Richard Garneau. Analyste: Robert Comeau. Réal.: Louise B.-Tardif.

18h00 DECLIC
Début.
Spectacle de mime décrivant de façon originale le monde qui nous entoure. En vedette: Pat Keysell, Tony Hart et Ben Benison.

18h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

18h40 NOUVELLES DU SPORT

18h55 FILMS
« Fisherman ». Film réalisé par Robert Borg. Images de marins et de leur environnement. — « Caraquet ». Images de choses et d'hommes de Caraquet.

19h00 ARSÈNE LUPIN
Début.
Feuilleton policier mettant en scène le célèbre héros créé par Maurice Leblanc. En vedette: Georges Descrières, Yvon Bouchard, Nadine Alari et Daniel Gélin. Réal.: Jean-Pierre Decourt. « L'Homme au chapeau noir ». Une toute jeune fille se présente chez Lupin et lui demande assistance. Elle se prétend poursuivie par un homme portant un chapeau noir. Le testament de son grand-père a disparu et sa sœur la fait passer pour folle.

20h00 NOUS, LES COMIQUES
La Grande Vadrouille. Comédie écrite et réalisée par Gérard Oury, avec Louis de Funès, Bourvil et Terry-Thomas. Pendant la guerre, trois aviateurs anglais se voient forcés de sauter en parachute au-dessus de Paris. Un peintre en bâtiment et un chef d'orchestre les aident à échapper à la Gestapo et les accompagnent dans leur fuite vers la zone libre (Fr. 66). Invité: Paul Berval. Présentateur: Jacques Houde.

22h00 VERS L'AN 2000
« L'Agriculture organique: comment nourrir l'humanité? » Les sociétés d'alimentation voudraient contrôler tous les stades de production et de distribution des aliments. Comment éviter que les entreprises et les gouvernements prennent des décisions qui pourraient mettre en péril la structure écologique de la terre?

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINÉMA
"Les cousins". Drame de Claude Chabrol avec Jean-Claude Brialy et Gérard Blain. Paul étudiant à la faculté de Paris voit arriver un cousin qui vient habiter sous son toit. Alors que lui mène une vie agitée, néglige ses cours, le cousin, malheureux en amour, bûche et n'a qu'une ambition: obtenir son diplôme. (France 1958)

dimanche 8 septembre

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE
9h00 ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés.
9h30 GRAINE D'ORTIE
Feuilleton d'après le roman de Paul Wagner, réalisé par Yves Allégret, avec Yves Coudray et Douchka. 2e: Accablée par les difficultés, Mme Bainot a dû se séparer de Paul et le placer à l'Assistance publique. Pour l'enfant, le changement de vie est bien cruel. Heureusement, le jardinier de l'hospice s'est pris d'amitié pour lui.
10h00 UNE FLEUR M'A DIT
10h15 LE JOUR DU SEIGNEUR
Messe. Célébrant: l'abbé André Beauchamp. Direction musicale: Marie Bernard. Animateur: R.P. Émile Legault. Réal.: Simon Richer.
11h00 RENCONTRES
Invité: Mgr Félix-Antoine Savard, écrivain. Il a été tour à tour prêtre-colonisateur, professeur, folkloriste, maître imprimeur. Romancier et poète, il publie toujours. Les jeunes viennent de partout au Québec pour visiter cet homme de 76 ans dans son pays de Saint-Joseph-de-la-Rive. Interviewer: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
11h30 CONCERTO
Pierre Del Vescovo, corniste, joue les Concertos pour cor no 1 en ré majeur, K. 412 et no 3 en mi bémol majeur, K. 447 de Mozart. Orchestre de Radio-Canada, sous la direction de Jacques Beaudry. Réal.: Yves Courville.
12h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: une paroisse rurale du Nouveau-Brunswick: Saint-François-de-Madawaska. Commentateur : Charles Dussault. Réal.: Jean-Guy Landry. Chronique horticole. Commentaires sur l'actualité agricole, avec André Laprise. La Conférence sur les droits de la mer à Caracas. La Conférence mondiale sur la population de Bucarest. L'Exposition provinciale de Québec. Commentateurs: Jean-Guy Roy, Germain Lefebvre, Gustave Laroque et André Laprise. Animateur: Charles Dussault. Réal.: Claude Jobin, André Desbiens, Jean Charbonneau et Jean-Guy Landry.
13h00 D'HIER À DEMAIN
« Hunted West ». Documentaire réalisé par Nicholas Clapp. Les cowboys d'aujourd'hui comparés aux héros folkloriques. La vie des petites communautés frontalières et des réfugiés mexicains devenus mineurs californiens.
14h00 DES GOÛTS, DES FORMES ET DES COULEURS
14h30 L'UNIVERS DES SPORTS
« Le 25e Championnat canadien de ski nautique », du lac Leamy, à Hull: slalom, figures et sauts chez les hommes et les femmes. Commentateur: Camille Dubé. Analyste: Louis Simard, directeur général de la Fédération québécoise de ski nautique. Réal.: Olivier Caron, à Ottawa.
16h00 L'HEURE DES QUILLES
17h00 5 D
Information socio-religieuse. Reportage sur la Conférence des Églises d'Afrique, en Zambie où l'on étudiait la situation religieuse des pays d'Afrique et surtout du sud de l'Afrique. Animateur: Jean-Roch Roy. Réal.: Gilles Derome.
18h00 POLITIQUE ATOUT
Début.
Réal.: Jean-Maurice Laporte.
18h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.
18h40 NOUVELLES DU SPORT
18h50 FILM
19h00 LA PETITE PATRIE
Téléroman inspiré du livre autobiographique de Claude Jasmin. C'est dimanche et l'ambiance particulière de ce jour est la même chez les Germain que chez leurs voisins: assistance à la messe, disputes des enfants pour les journaux du jour. Gertrude reçoit ses trois sœurs et insiste sur la présence des enfants. Avec Vincent Bilodeau, Gisèle Schmidt, Jacques Galipeau, Christiane Pasquier, Louise Laparé, Louise Rinfret, Denise Proulx, Janine Fluet, Monique Mercure, Camille Ducharme et Robert Maltais. Réal.: Florent Forget.
19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Québec: nous sommes tous des camarades. Spectacle à l'occasion du dixième anniversiare de la station CBVT à Québec. En vedette: Andrée Bernard, Carole Cloutier, Andrée Belleau, Martin Peltier et Marc Lepage (auteur de « Nous sommes tous des camarades »). Monologue sur les 10 ans de CBVT, par Jean Guy, comédien et directeur du Conservatoire d'Art dramatique de Québec. Arrangements et direction musicale: Guy Simard. Animateur: Yvon Thiboutot. Réal.: Jean-Marc Payeau.
20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Rois maudits. Série historique en six épisodes d'après l'œuvre de Maurice Druon, de l'Académie française. Avec Georges Marchal, Jean Piat, Hélène Duc, Geneviève Casile, Muriel Baptiste et Gilles Behat. « La Reine étranglée » (2e). Louis X, qu'on appelle le Hutin, époux trompé de Marguerite de Navarre, ceint la couronne. Il ne songe qu'à se remarier. Il laisse à son oncle, Charles de Valois, le soin de diriger à sa place un royaume divisé entre les anciens conseillers de Philippe, soucieux de réformes, et les barons, résolus à rétablir les bonnes coutumes du roi saint Louis. Le Hutin se heurte à Marguerite, toujours recluse, qui s'oppose à l'annulation du mariage. Charles de Valois soutient le parti des barons. Il propose sa nièce, Clémence de Hongrie, pour seconde épouse à Louis. Réal.: Claude Barma.
22h15 LES BEAUX DIMANCHES
À communiquer.
22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.
22h45 SPORTS-DIMANCHE
23h00 DU SIMPLE AU MULTIPLE
23h30 CINE-CLUB ●
Les Créatures. Drame psychologique écrit et réalisé par Agnès Varda, avec Catherine Deneuve, Michel Piccoli et Eva Dahlbeck. Un écrivain vit avec sa femme qu'un accident a rendue muette. Pour peupler le roman qu'il est en train d'ecrire, il s'inspire des gens qui vivent autour de lui, dont un ingénieur retraité; il fait de ce dernier un inventeur maléfique qui contrôle à distance la conduite des gens et que le héros du livre finit par affronter dans une étrange partie d'échecs. Alors que le romancier termine son œuvre, sa femme met au monde son premier enfant (Fr.-suédois 66).

lundi 9 septembre

9h40 OUVERTURE ET HORAIRE
9h45 EN MOUVEMENT
Animateurs: Claude Bouchard et Jean Brunelle. Réal.: Jean-Claude Houde. « Conditionnement physique général ». Ce que vous pesiez dans la vingtaine. Participation de Catherine.
10h00 LES CHIBOUKIS
Extra-terrestres venus de l'arc-en-ciel. Avec Marie-Louise Dion (Pragma) et Mario Desmarais (le Rêveur). Graphiste: Paul Couture. Textes: Pierrette Beaudoin. Réal.: Guy Comeau. « Les Chiboukis dévissés ».
10h15 DU SOLEIL À 5 CENTS
Bricolage, avec Claude Lafortune, Serge Thériault et Rina Cyr. « Petits bonshommes ».
10h30 PERSONNALITÉ FÉMININE
Animatrice: Claudette Lambert. Réal. à Trois-Rivières: André Houde.
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE



André Payette vient préparer pour Juliette une salade « Marie-Hélène » et des pommes fameuses.

11h30 MINOS 5
Aventures d'hommes-grenouilles, de chercheurs et d'expérimentateurs qui parcourent les côtes australiennes à bord d'un bateau. Avec Ihab Nafa et Joe James. « Strange Cargo ». L'équipage du Minos 5 découvre le corps d'un inconnu flottant à la dérive. En attendant l'arrivée de la police, ils l'inhument dans une île déserte. Quand vient le temps de l'exhumation pour les constatations d'usage, ils constatent avec étonnement que le corps a disparu.
12h00 CHER ONCLE BILL
En vedette: Brian Keith, Sebastian Cabot, Johnny Whitaker, Anissa Jones et Kathy Garner. « Venez-vous danser? »
12h30 LES COQUELUCHES
Des Galeries d'Anjou, jeux et variétés. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Sketches: Jacqueline Barrette. Invités: Clairette, Serge Laprade et Alain Dorval. Réal.: Alex Page.
13h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Colette Devlin.
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Magazine féminin. La Conférence internationale en vue de l'Année internationale de la femme. Animatrice: Aline Desjardins. Réal.: Nicole Aubry.
14h30 CINÉMA
Les Six Évadés. Vaudeville réalisé par Pavel Holb et Boris Moravec, avec Vlastimil Brodsky et Rolf Arndt. Six prisonniers s'évadent. Cinq meurent dans des circonstances tragi-comiques. Le sixième trouve refuge dans une cellule de la même prison avec cinq nouveaux compagnons... qui s'apprêtent, eux aussi, à s'évader (All.-tchèque 70).
16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Marcel Laplante.
16h30 LES ÉGRÉGORES
Avec Daniel Simard, Diane Bouchard, Maryse Pelletier et Marc Grégoire. Musique: Herbert Ruff. Textes: Paul Legault. Réal.: Hubert Blais.
17h00 DAKTARI
En vedette: Marshall Thompson. « Sur les traces du guépard ».
18h00 ACTUALITÉS 24
19h00 MOSAIQUE MANITOBAINE
19h30 LES PIERRAFEU
Voix de Paul Berval, Denise Proulx, Monique Miller et Claude Michaud. « Les Affreux ». Une étrange famille emménage à côté des Caillou. Malgré le comportement bizarre de ces Affreux, les Caillou décident de se comporter en bons voisins et offrent même de garder leur petit monstre de fils.
20h00 LES FORGES DE SAINT-MAURICE
Téléroman de Guy Dufresne. Avec Benoît Girard, Jacques Godin, François Tassé, Danielle Roy, Pascal Rollin, Marc Favreau, Alpha Boucher, Yves Létourneau, Colette Courtois, Élisabeth Lesieur et Hélène Lasnier. Réal.: Richard Martin.
20h30 MONT-JOYE
Téléroman de Réginald Boisvert. Avec Julien Bessette, Gilbert Comtois, Michèle Richard, Michèle Magny, Ian Ireland, Andrée Boucher, Rose Rey-Duzil, Jean-Louis Paris, Denise Pelletier, Stéphanie Kinne, Michel Morin, Doris Malcolm et Jean Leclerc. Réal.: Guy Hoffmann. Gérard Masson, un journaliste à la pige, prépare un reportage sur « Mont-Joye ». Denise apprend que son mari restera paralysé temporairement.
21h00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette Le Royer.
21h30 TOMA
Aventures policières mettant en vedette un agent new-yorkais. En vedette: Tony Musante. « Le Guet-apens ».
22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Bernard Derome.
22h45 NOUVELLES DU SPORT
23h00 APPELEZ-MOI LISE
Lise Payette, en compagnie de Jacques Fauteux, accueille des personnalités. Musique: François Cousineau. Coordonnateur: Pierre Monette. Réal.: Suzanne Mercure et Jean-Paul Leclerc.
24h00 TÉLÉ-MYSTÈRES ●
Début.

SFM vous La informe

Les activités des Mini Franco Fun reprennent

Les mots "Mini Franco Fun", ça vous intrigue ? Même si plusieurs groupes existent dans les centres ruraux aussi bien que dans la ville, beaucoup se demandent encore ce que font ces groupes.

D'abord, les mères francophones se rencontrent une demi-journée par semaine avec leurs enfants d'âge pré-scolaire, soit dans une classe à l'école, un centre communautaire, le sous-sol d'une église, etc. Ensemble, les mères préparent un programme, assez flexible, d'activités pour les enfants, composé de chants, d'histoires, d'exercices, de jeux, de temps libre...

Quel est le but de ces rencontres ? D'un côté, ceci permet aux mères qui parlent français de se rencontrer, de discuter ensemble, de sortir de la maison pour quelques heures. D'autre part, les enfants ont la chance de parler, jouer, chanter, s'amuser en français avec d'autres compagnons de leur âge, tout en stimulant leur développement aux niveaux social, physique et intellectuel.

La semaine prochaine, on vous donnera plus de détails sur les activités à venir pour ces groupes Mini Franco Fun.

Pour plus de renseignements, contactez la S.F.M. au 233-4915.

LE GROUPE "ACTION PAROLE" à PARIS

Le groupe "Action Parole" de La Broquerie, lauréat national du concours du Bon Parler Français, est parti le 2 septembre pour Paris.

La S.F.M., qui a été impliquée dans l'organisation du groupe depuis plusieurs mois déjà, leur souhaite un excellent voyage.

ATTENTION! HOMMES D'AFFAIRES, GENS DE MÉTIER, COMMERÇANTS

La S.F.M. met sur pied un autre projet cet été: dans le but de faire une compilation de tous les noms, adresses, etc., des fonctionnaires, commerçants et hommes d'affaires francophones, enfin de tous ceux qui offrent un service au grand public. Ceci peut vouloir dire avocats, plombiers, officiers de planification dans une entreprise, personnes de ressources au gouvernement, et ainsi de suite.

Dès que toutes les informations seront recueillies, elles seront réunies de façon à pouvoir être publiées dans un "bottin de commerçants et hommes d'affaires" mis à la disposition de tous les Franco-Manitobains.

Pour nous faciliter la tâche, et afin de n'oublier personne, nous vous serions très reconnaissants de nous retourner le coupon ci-joint pour que votre nom puisse paraître dans ce bottin.

Nom ______________________

Adresse ______________________

Tél.: ______________________

Nom de l'entreprise ______________________

Genre d'entreprise ______________________

Adresse ______________________

Tél.: ______________________

A retourner à La Société Franco-Manitobaine
C.P. 145
St-Boniface, Man.
R2H 3B4 (Tél.: 233-4915)

ANNIVERSAIRES

des membres du Régime de Sécurité Familiale

M. Lionel Carrière, St-Boniface .... du 11 septembre
M. l'abbé Joseph-Maurice-A. Sabourin, Portage-La-Prairie du 11 septembre
M. Gérard Privé, St-Boniface .... du 13 septembre

BIEN VITE

Revue des événements culturels et communautaires

A la galerie d'art de Winnipeg actuellement; une exposition de Jean McEwen qui représente une contribution importante au développement de l'art canadien contemporain. Cette exposition illustre bien le cheminement et l'épanouissement de cet artiste durant les 20 dernières années.

Les "premiers tableaux" de ce natif de Montréal révélèrent son étroite relation avec les peintres automatistes tels Riopelle et Fernand Leduc. Dès 1958 ces surfaces blanches déchirées par la couleur cèdent la place à une série de larges tableaux monochromatiques plus calmes, tranquilles et surtout plus impressionnistes où l'emphase est placée sur l'axe vertical.

Vers 1965, McEwen entreprend une série de tableaux à l'acrylique qu'il nomme "Les Muses" où il juxtapose une bande verticale de couleur mate et des surfaces de couleurs floues de chaque côté.

L'exposition qui a lieu à la galerie 7 se terminera le 15 septembre.

De plus, à la galerie 4 se déroule une exposition de peintures canadiennes du 19e siècle mettant à l'affiche des artistes bien connus tels Kane, Verner et Cornelius Krieghoff. Cette exposition reflète la vie des premiers colons de l'Ouest canadien. Il est à noter que bon nombre de ces peintures furent exécutées par des artistes qui avaient été formés en Europe et ne connaissaient guère le Canada, y étant nouvellement arrivés. Ils ont réussi à transmettre leur enthousiasme et leur exubérance pour leur pays d'adoption.

Encore à la galerie d'art: le temps est venu de vous enregistrer si vous êtes intéressé à suivre les cours offerts pour enfants, adolescents et adultes. Choisissez parmi la peinture, le dessin, la poterie, la photographie ou apprenez à faire des bijoux, à sculpter la pierre, etc., etc. Les formules de demande ne seront plus acceptées après le 15 septembre, jour où débutent les cours. Pour plus d'information, appelez Leona Harvich au 786-6641.

Le comité pour le réaménagement du quartier nord de St-Boniface tiendra sa dernière réunion à l'auditorium de l'école Louis Riel, le jeudi 5 septembre à 7h30.

Pour les mélomanes, l'association manitobaine d'opéra annonçait dernièrement son programme pour l'année. Vous pourrez voir et entendre "Carmen" au mois de novembre, et plus tard dans l'année, "La Bohème" de Puccini et finalement "Rigoletto" de Verdi.

Pour les gens de la ville, n'oubliez-pas: "Exact fare"...

Avis Public

PUBLICITÉ DESTINÉE AUX ENFANTS ET PROGRAMMATION POUR ENFANTS

Le 16 octobre 1973, le Conseil a rendu publique sa politique relative à la publicité et aux émissions destinées aux enfants.

Dans cet avis public, le Conseil indiquait qu'il exigerait de chaque radiodiffuseur un engagement formel à respecter les dispositions du Code de la publicité destinée aux enfants, code qui a été élaboré par l'Association canadienne des radiodiffuseurs.

Le Conseil désirait alors que le Code ait, en pratique, la portée d'un règlement du CRTC, "tout en conservant la flexibilité et la souplesse d'un code de l'industrie".

Depuis cet avis public, le Conseil a entrepris un vaste programme d'écoute des stations de télévision au Canada, aux heures durant lesquelles les enfants regardent habituellement la télévision. Les membres de l'Association des consommateurs du Canada ont également entrepris un vaste mouvement d'écoute à travers le pays.

Les opinions exprimées ont indiqué au Conseil que malgré l'efficacité des mesures auto-disciplinaires, des mesures additionnelles étaient nécessaires pour assurer le respect du Code.

Dans son rapport sur la publicité destinée aux enfants, le Comité permanent de la Chambre des Communes de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts a déclaré que malgré le mérite des méthodes auto-disciplinaires, il conviendrait d'imposer une procédure de mise en application plus ferme.

Le Conseil, s'étant engagé à s'assurer de l'efficacité du Code et à rassurer ceux que la situation inquiète, avise, par ces présentes,

1. tous les titulaires de licence d'entreprises de radiodiffusion et tous les requérants, que le respect des dispositions du Code de la publicité destinée aux enfants deviendra une condition spécifique de toute licence de radiodiffusion;
2. qu'un délégué du CRTC représentera le Conseil à toutes les délibérations des départements de la publicité qui sont chargés d'approuver toutes les annonces publicitaires destinées aux enfants.

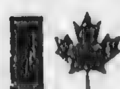
Le Conseil a remarqué que les discussions entre l'Association canadienne des radiodiffuseurs, l'Association des consommateurs du Canada et d'autres intéressés ont donné lieu à une modification ultérieure du Code, annoncée le 22 juillet 1974.

Cette nouvelle modification limitera le temps que l'on pourra consacrer, au cours d'une annonce publicitaire télévisée, à la description de la prime offerte avec l'achat du produit pour lequel on fait de la publicité. On a déclaré en même temps que l'on présenterait les dispositions du Code sous une forme simplifiée, pour en faciliter la distribution.

Le Conseil est confiant que ces nouvelles mesures contribueront davantage à l'application du Code.

Le Conseil continuera cependant à participer à l'organisation d'activités pour étudier les améliorations à apporter aux normes canadiennes des émissions destinées aux enfants. Le Conseil a vu d'un bon oeil la création de la CHILDREN'S BROADCAST INSTITUTE. L'objectif de cet organisme consiste à améliorer la qualité des émissions de télévision destinées aux enfants. L'Institut a contribué à réunir les radiodiffuseurs, les annonceurs et les corps publics, dans un mouvement d'ensemble pour atteindre son but primordial. Le Conseil accordera son appui à cette entreprise si importante.

Guy Lefebvre
Le Directeur général
Gestion des politiques de licences



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission

5 minutes au fond des choses

UNE ECOLE AU SERVICE DE L'HUMANITE

— L'école apprend le respect de la vie sous toutes ses formes:

* éducation pour le maintien de sa propre santé
* respect de la personnalité de l'élève comme de celle du maitre
* respect du travail d'autrui et de sa personne
* éducation du comportement vis-à-vis de l'environnement.

— L'école développe le sens de la responsabilité:

* **attention à la part prépondérante que le jeune a lui-même dans le développement de ses aptitudes et connaissances**
* **promotion de la conscience professionnelle**
* **reconnaissance de la responsabilité après que l'on a commis une erreur ou un dégât involontaire**
* **assemblées et délégations d'élèves.**



— L'école ouvre à tous les jeunes du monde le chemin de la compréhension mutuelle:

* apprentissage de la vie en société au sein de la classe
* acceptation de camarades différents de soi
* correspondance avec des jeunes d'autres pays
* étude sans préjugé des moeurs et coutumes d'autres peuples.

— L'école démontre que l'humanité ne peut progresser que par des efforts personnels et l'active collaboration de tous:

* **appréciation de l'effort fourni et des progrès qu'il a permis**
* **découverte de la joie que procure l'effort**
* **exercice d'une vraie participation**
* **incitation à collaborer généreusement à des efforts communs**

Informations Agricoles

par LOUIS MOLIN

Surproduction d'oeufs

La semaine passée au Québec, 16 mille douzaines d'oeufs étaient jetées au dépotoir.

Cet incident, qui représentait la destruction d'une infime partie de la production canadienne qui est de plus de 200 millions de douzaines par an, laisse quand même un malaise s'implanter dans la société en générale.

Tout récemment on vient de découvrir 9 millions d'oeufs se gâtant dans les entrepôts au Québec. Il s'agit là d'une perte irrécupérable et ces oeufs auraient pu nourrir bien des affamés.

La situation étant ce qu'elle est, cette perte est presque une bonne chose puisqu'elle débarrasse le marché sursaturé d'une certaine quantité d'un produit qui ne se vend pas. La situation actuelle est à ce point tendue que toutes les solutions sont bonnes.

La lutte ouverte entre le producteur et le consommateur est souvent le résultat de manoeuvres politiques, du manque de communication et d'information, tant de la part du public que des responsables au niveau du gouvernement.

Dans son deuxième rapport, Mme Berryl Plumptre déclare injustifiée la demande des producteurs d'un meilleur prix et d'un écoulement normal de la production.

A l'heure actuelle, la C.E.M.A. se basant sur des arrangements préalables, sur des subventions possibles, et sur la possibilité d'un abaissement du coût de production, cette agence a négocié avec l'Amérique l'écoulement des oeufs de surproduction devant être transformés au coût de 35c la douzaine. Ceci la place devant l'impossibilité d'acheter le surplus d'oeufs et donc de servir d'agent régulateur.

Si l'on en croit les propos de M. Jos Hudson, le plus gros producteur canadien d'oeufs, une solution s'impose. Que soit établi un contingentement obligatoire dans tout le pays et que ce soit non pas un contingentement de prix mais de production. M. Hudson ajoute, si un quota de 1,000 poules est accordé et que le producteur passe de 1,200 poules, que l'agence ait le pouvoir de vérifier et de tuer les 200 poules supplémentaires.

Tant qu'il n'existera pas de législation pour permettre ce genre de contrôle, il sera impossible d'établir un marché ordonné et régulier.

Chaque douzaine d'oeufs produite hors quota est, selon M. Hudson, produite illégalement, ces oeufs s'acheminant ensuite sur le marché. Pour citer ses paroles, c'est la surproduction qui cause le désordre et seules les poules mortes ne pondront plus.

Bien que ces mesures soient radicales, il faudra pourtant un assainissement de ce secteur agricole.

La C.E.M.A. fait face à un déficit de 10 millions de dollars et les producteurs et les agences faisant affaire avec cet organisme ne sont pas payées.

M. Hudson déclarait aussi que les allégations de Mme Berryl Plumptre étaient injustifiées en raison des coûts de production.

Il y a trois ans, une douzaine d'oeufs coûtait 32 cents à produire; bien que le retour soit plus élevé aujourd'hui, il ne faut pas oublier que les coûts de production ont plus que doublé. A l'heure actuelle ceci représente une augmentation de 15 à 16 cents la douzaine pour la nourriture seulement.

Les producteurs reçoivent de 58 à 59 cents la douzaine, sur ce est perçu un droit de 6 cents et demi en Ontario et 5 cents et demi au Manitoba, ce qui donne 50 à 51 cents la douzaine pour la catégorie A extra large. Si l'on fait maintenant la moyenne de la production totale, on obtient 46 à 47 cents comme retour aux producteurs.

Le vieux proverbe de se tourner la langue sept fois dans la bouche avant de parler pour critiquer a toujours sa raison d'être.

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

Les boeufs et les taures de première qualité se vendaient à prix stable et même à la hausse sur le marché de Toronto cette semaine. Il y avait très peu de demande pour les animaux de boucherie de qualité inférieure et le prix des vaches a fléchi de 2$ à 3$ du cent livres. Le marché des veaux, lent au début de la semaine, reprenait de l'activité à la clôture. Les prix des agneaux et du porc demeuraient toujours à la hausse.

LES PRIX ONT DONC CLÔTURÉ

Boeufs cat. A 1-2, 52$ à 55$ avec des ventes allant jusqu'à 56$85. Les taures de cat. A 1-2, 44$ à 46$ avec des prix allant jusqu'à 47$60. Vaches D1-2, 23$ à 24$ avec des ventes jusqu'à 25$. Taureaux bons, 31$ à 32$. Le prix du porc variait de 56$05 à 58$05, clôturant à 56$05.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

En résumé: Les arrivages totalisaient 3,700 têtes et le prix des animaux de boucherie variait de stable à légèrement à la baisse.

Les animaux pour l'élevage et l'engraissement n'étaient pas en demande et leurs prix continuaient à décliner. Le prix des veaux d'élevage était à peine stable toute la semaine. Les boeufs de boucherie de plus de 1,000 livres, très peu nombreux sur le marché, continuaient à se vendre à prix stable; même situation pour les taures, leurs prix montant légèrement. Les vaches se vendaient 2$00 à la baisse au début de la semaine pour regagner 1$00 à la clôture. Les boeufs se vendaient généralement 50c à la hausse. Il y avait peu de demande pour les boeufs et taures de classe inférieure et ces animaux se sont vendus au prix du boeuf de dernière classe.

Le prix des agneaux et moutons était de 2$ à 3$ à la hausse. Le prix du porc variait de 52$00 à 53$05, clôturant à 52$45.

REÇU CETTE SEMAINE

3,700 animaux de boucherie comparativement à 1,200 l'an dernier. 500 veaux comparé à 525 l'année précédente. 17,300 porcs contre 10,770, ainsi que 250 agneaux et moutons contre 100 à cette date l'an dernier. 450 porcs ont été exportés. Les animaux d'élevage ont été vendus et répartis comme suit: 815 au Manitoba, 310 en Ontario et 30 aux Maritimes.

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO

Ventres de porc en février 1975:	55$10	moins	1$65
Porcs sur pied en octobre:	34$50	moins	3$25
Boeufs sur pied en octobre:	40$65	moins	4$25

NÉCROLOGIE

TARIF DES NÉCROLOGIES: 20 CENTS LA LIGNE — PHOTO EN PLUS: $4.00

Mme Juliette LA BOSSIÈRE

Le mercredi 28 août 1974 au St. Norbert Nursing Home est décédée, à l'âge de 78 ans, Mme Juliette La Bossière, anciennement de St-Vital. Son mari, Alexandre, la précéda dans la tombe en 1936. Elle laisse dans le deuil cinq fils, Joseph, Marcel et Denis de Winnipeg, Steve et Yves d'Ottawa, et Jean du Nouveau-Brunswick; six filles, Alexandrine, Mme Blanche Matthews, Mme Gisèle Ramsay et Mme Renée McIvor, toutes de Winnipeg, Mme Edith Foo, de Calgary, et Mme Marilyn Reid de Saskatoon; 36 petits-enfants; 12 arrière-petits-enfants; deux frères, Maurice Savoie de Vancouver, et Joseph Savoie d'Ottawa, et une soeur, Sr Armandine Savoie des Soeurs Grises de St-Boniface.

Des prières, suivies de la messe de Requiem, furent récitées le samedi 31 août, à 10h a.m., dans l'église St-Emile. L'inhumation se fit au cimetière de St-Vital. Le Salon Funéraires Desjardins était en charge des arrangements.

REMERCIEMENTS

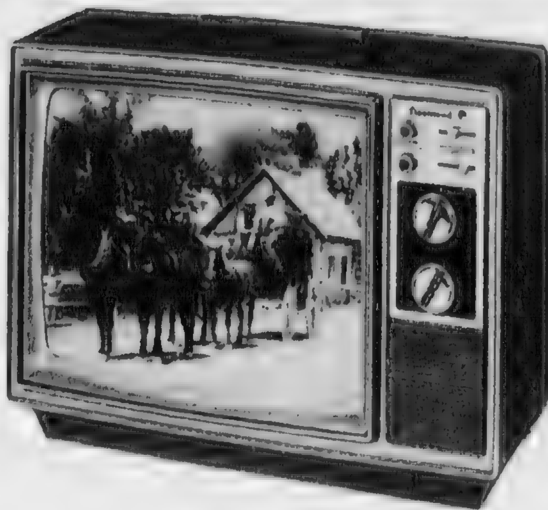
La famille Aimé Dumaine remercie les parents et amis des alentours et de l'extérieur qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, services rendus, assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre façon à l'occasion du décès de Mme Laurence Dumaine, née Cournoyer. Un merci spécial aux dames qui ont servi un thé après la récitation des prières ainsi qu'à La Ligue des Femmes Catholiques qui a servi un goûter après les funérailles. Un grand merci à tous.

Vaccinations gratuites contre la rougeole

La rougeole est une des plus contagieuses des maladies infantiles; elle peut être prévenue. Les Infirmières de la santé Publique proposent des séances de vaccination aux enfants scolarisés, âgés de cinq à douze ans. Si votre enfant a déjà été atteint de cette maladie, ou a déjà été vacciné, il (elle) n'a pas besoin de rappel.

Au début de septembre, votre enfant rapportera à la maison une lettre du Ministère de la Santé et du Développement social. Si vous voulez que votre enfant soit vacciné, vous devez compléter le formulaire et le retourner à son école dans un délai d'une semaine.



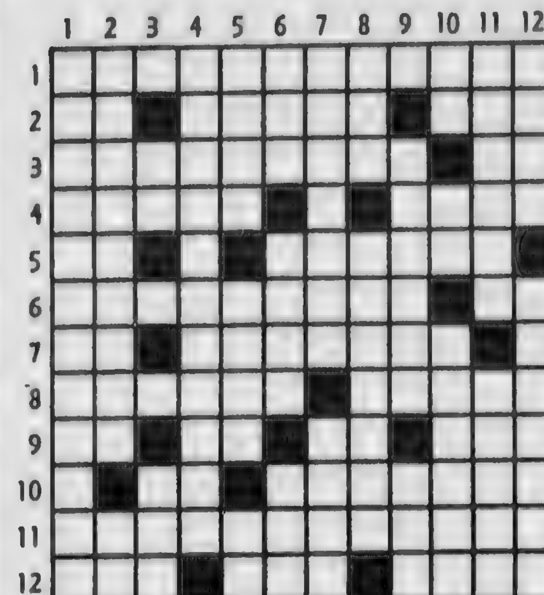


VOICI LES RÉPONSES DU CONCOURS MILLE-MÊLE
du 21 août 1974 (No 9)

REP. A.: Emile Electronics
REP. B.: The Sound Lovers
REP. C.: Christie's
REP. D.: La Vérendrye Pharmacy

Félicitations à MME GEORGES LAURENCELLE
458, rue Valade, St-Boniface
qui gagne $100.00 en bons d'achat.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1- Mentionné plus haut.
2- Métal précieux. -- Devenir muet. -- Atome électrisé.
3- Faculté d'être présent à plusieurs endroits à la fois (pl.). -- Laize.
4- Cagneux, qui est tourné en dedans. -- Alliée.
5- Préposition. -- Loyales, fidèles.
6- Réduction accordée au client. -- Eminence.
7- Champion. -- Choses triées.
8- Pénétré d'un liquide. -- Suivis une action en justice.
9- Négation. -- Pronom personnel. -- Article espagnol. -- Planche de bois.
10- Conjonction. -- Crie, en parlant du corbeau.
11- Hydrocarbure de l'essence de térébenthine.
12- Epouse d'Adam. -- Saison. -- Tentes.

VERTICALEMENT

1- Autorité suprême.
2- Ensemble des mesures qui doivent permettre un développement harmonieux des agglomérations. -- En ville.
3- Infinitif. -- Epoque
4- Professionnel capable d'exécuter d'après un dessin toute reproduction en bois.
5- Touchés. -- Se dit d'un mur sans ouverture. -- Béryllium.
6- Fait tort à. -- Du verbe " fuir". -- Démonstratif.
7- Déterminera le titre d'une solution. -- Fleuve d'Irlande.
8- Colère. -- Ancienne monnaie de France.
9- Punies sévèrement. -- Ecrivain finlandais (1861 - 1921).
10- Négation. -- Pronom personnel. -- Ralentissement d'un liquide organique qui circule (pl.).
11- Loue un bâteau. -- Dép. du nord de la France.
12- Prince troyen. -- Pressées différentes parties du corps avec les mains.

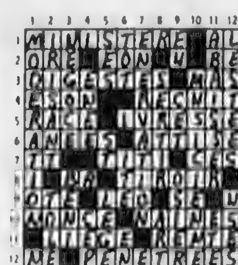
PLUS DE CONCOURS

Ne pouvant augmenter la somme à gagner, et pour d'autres raisons bien pratiques, nous avons décidé d'arrêter le concours. Nous publierons désormais chaque grille avec les résultats de la semaine précédente.

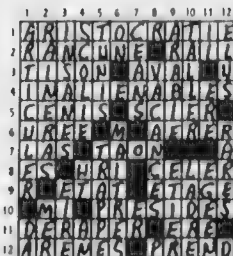
Félicitations à la gagnante de notre dernier concours (août, Nos 26, 27, 28), qui est Mme Marie-Ange Lesage, Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

SOLUTIONS DU DERNIER CONCOURS

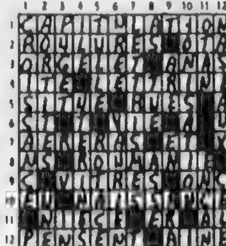
No 26



No 27



No 28



DOCUMENT

"ON CHERCHE DES MILITAIRES"

Les dossiers noirs de l'ITT au Chili

Au Chili, l'accession au pouvoir du président Allende s'est faite dans une situation des plus difficile. Des pressions, et même des complots, ont émergés de toutes parts pour l'empêcher. Les grandes entreprises américaines, installées au Chili depuis le début du XXe siècle, craignant la nationalisation, ont tout fait pour créer le chaos économique et une situation propice à un coup d'Etat qui écarterait définitivement Allende. Ce coup d'Etat, on le sait, a finalement eu lieu en septembre 1973.

C'est la curiosité d'un chroniqueur de Washington qui a permis de faire la lumière sur les mécanisme de fonctionnement d'une des plus grandes entreprises américaines, mécanismes ordinairement bien cachés par les compagnies multinationales. Ces compagnies jouent un rôle prépondérant dans la politique extérieure des Etats-Unis. En 1970, ITT a tenté, par tous les moyens, d'empêcher Allende d'accéder à la présidence du Chili. Les agents d'ITT au Chili correspondaient avec leur quartier général aux Etats-Unis et fournissaient tous les renseignements sur l'évolution de la situation en attendant les politiques à suivre. Cette correspondance a paru aux Editions PARTI PRIS sous le titre: DOCUMENTS SECRETS D'ITT AU CHILI. Nous vous présentons cette semaine quelques extraits de ces "dossiers noirs".

Certaines bonnes âmes auront sans doute été choquées de lire dans les pages de la presse officielle une déclaration de l'un des dirigeants de l'ITT à l'effet que sa compagnie avait bel et bien comploté dans le but de "provoquer le chaos au Chili". Mais si l'on en juge par l'odeur de conspiration qui transpire des documents secrets de l'ITT, cette déclaration est bien en deçà de la vérité. Ces documents nous apprennent des choses pour le moins surprenantes. Ainsi, E.J. Gerrity fut mis au courant par l'un des agents de l'ITT au Chili de l'existence d'un complot militaire autour de la personne de l'amiral Viaux visant à empêcher Allende d'accéder constitutionnellement à la présidence. La suite de cette affaire devait aboutir à l'assassinat du général en chef de l'armée chilienne, six jours plus tard et à la condamnation de Viaux à vingt ans de prison. Inutile d'ajouter que l'ITT n'a rien fait pour prévenir les services de sécurité de l'existence de cette conspiration!

Dès les origines de la colonisation espagnole sur son territoire le Chili présentait les caractéristiques d'une économie dominée: pourvoyeur de matières premières, il importait de la métropole les produits finis. La révolution républicaine de 1810, tout en consacrant le pouvoir politique de la bourgeoisie chilienne naissante, permità l'Angleterre de remplacer l'Espagne comme fournisseur de produits manufacturés. Mais l'Angleterre ne put conserver très longtemps ce rôle de choix et au début du 20e siècle le capital américain s'installait sur les ruines de l'empire britannique en déclin.

Au Chili, l'offensive américaine fut lancée par le cartel du cuivre qui s'assura, vers 1910, l'exploitation des principales mines (la Kennecott à El Teniente et l'Anaconda à Chuquicamata). D'autres capitaux affluèrent durant la même période dans le secteur des mines (Dupont, U.S. Steel, etc.) et des communications (General Electric). Mais c'est dans le secteur du cuivre, qui représente aujourd'hui plus de 60% des exportations chiliennes, que la mainmise américaine devait se faire sentir le plus lourdement.

CHAOS ÉCONOMIQUE

Le 29 septembre 1970, un peu moins d'un mois avant la confirmation de la présidence d'Allende par le Sénat, Robert Berrelez, un agent d'ITT, téléphone depuis Buenos Aires à Hal Hendrix à New York, l'un des directeurs d'ITT. "Ceux" qui veulent empêcher Allende d'accéder au pouvoir sont évidemment appuyés par ITT.

(...) ceux qui veulent bloquer Allende espèrent que la détérioration rapide de l'économie (courses aux banques, banqueroutes d'usines, etc.) provoquera une vague de violence entraînant ainsi un coup militaire.

Des efforts sont faits, en secret, pour mettre en faillite une ou deux sociétés d'épargne et de crédit parmi les plus importantes. On attend comme résultat de cette manoeuvre une course aux banques et la fermeture de quelques fabriques, ce qui accroîtra le chômage.

(...) la lutte se poursuit pour amener Frei et/ou les militaires à agir pour faire obstacle à Allende. Aussi, les efforts se continuent pour provoquer une réaction violente chez l'extrême-gauche, ce qui créerait le climat nécessaire à une intervention militaire.

Comme cette tactique de provocation a peu de chances de réussir, on ne devrait pas écarter la possibilité d'un chaos économique pour empêcher Allende d'accéder au pouvoir.

VIOLENCE

Le 9 octobre 1970, W.R. Merriam fait un rapport à M. McCone à propos du contenu des entretiens qu'il a eus avec les gens de la CIA. Les deux hommes sont des directeurs d'ITT. Merriam donne aussi ses impressions sur l'état des choses au Chili et parle des techniques qui seront utilisées ou devraient être employées pour contrer Allende.

Aujourd'hui, j'ai lunché avec notre contact à l'agence McLean (N.d.T.: la CIA). Je vous résume les résultats de notre conversation. Il est toujours très , très pessimiste quant à la défaite d'Allende au moment du vote du Congrès le 24 octobre. On continue de chercher, dans les forces armées, des militaires qui seraient prêts à prendre la tête d'une sorte de soulèvement - pas de succès jusqu'à maintenant.

Quelques secteurs d'affaires favorisent le chaos économique dans l'espoir que cette éventualité nécessitera une intervention de l'armée et augmentera le vote pour Alessandri, au Congrès. Des efforts sont faits, en secret, pour mettre en faillite une ou deux sociétés d'épargne et de crédit parmi les plus importantes. On attend comme résultat de cette manoeuvre une course aux banques et la fermeture de quelques manufactures, ce qui augmentera la chômage.

Les pressions engendrées par un chaos économique obligeraient une fraction importante du parti chrétien-démocrate à reconsidérer sa position vis-à-vis d'Allende au moment de voter, au Congrès. Il apparaîtrait clairement, alors, que la communauté financière n'a pas confiance dans la politique future d'Allende et que le bien-être général de la nation est en jeu.

Plus important: l'insécurité et le chômage massif pourraient produire suffisamment de violence pour obliger les militaires à intervenir. Le succès de cette manoeuvre dépend, en grande partie, de la réaction de l'extrême-gauche violente (castriste-marxiste) du camp d'Allende. Jusqu'à maintenant, il a été capable de maintenir ces éléments sous contrôle.

PRESSIONS DIPLOMATIQUES

Le 15 octobre 1970, W.R. Merriam rapporte une conversation qu'il a eu avec l'ambassadeur des Etats-Unis au Chili. La teneur de ces propos indique très clairement que l'ITT, à l'instar de beaucoup d'autres compagnies multinationales, exerce une forte influence sur la politique extérieure de la Maison Blanche.

L'ambassadeur a dit qu'il y a plusieurs possibilités d'action, la principale étant de provoquer Allende et causer une rupture dans nos relations avec le Chili et ainsi perdre tout, à coup sûr.

La seconde serait d'essayer de vivre avec Allende — ne pas le laisser tranquille — prendre une attitutde ferme et tenter de négocier à chaque occasion.

La seconde alternative semble être celle que les U.S. prendront. La décision sur cette question devra être prise bientôt car lors de l'investiture d'Allende, en novembre, le président Nixon devra lui envoyer un message de félicitations, sans quoi le monde sera au courant de la désapprobation.

WASHINGTON A VIAUX: PAS TOUT DE SUITE!

Le 16 octobre 1970, Hendrix, stationné à San Juan, téléphone à E.J. Gerrity aux quartiers généraux d'ITT à Washington.

A moins d'un mouvement par des dissidents de l'armée chilienne au milieu de la semaine prochaine, il est entendu à Santiago que Salvador Allende gagnera facilement le vote du Congrès le 24 octobre et qu'il sera porté à la présidence le 4 novembre.

La possibilité d'un coup militaire est mince mais elle continue d'exister, au moins jusqu'à maintenant.

Une figure clé de cette possibilité est celle de l'ancien brigadier-général Roberto Viaux qui, en octobre dernier, a dirigé l'insurrection des membres du 1er régiment d'artillerie, pour l'obtention de meilleurs salaires et conditions de travail. Cette révolte s'est dégonflée rapidement. Viaux fut chassé de l'armée, de manière expéditive, mais la nuit même ses actions firent de lui un héros aux yeux d'un groupe important d'officiers actifs et à la retraite, de même que chez les soldats.

Il est clair que Viaux préparait un coup, la semaine dernière. Des rumeurs à l'effet qu'il aurait été prêt, le 9 ou le 10 octobre, couraient au Chili et même jusqu'à Buenos Aires, en Argentine.

Il est sûr que, la semaine dernière, Washington a communiqué avec Viaux, pour le retenir. On estimait qu'il n'était pas adéquatement préparé, qu'il avait mal choisi son temps, et qu'il devrait "se garder au frais" pour une date postérieure, non déterminée. Les émissaires lui ont fait savoir que s'il bougeait prématurément et manquait son coup, sa défaite serait l'équivalent de la "Baie des Cochons au Chili".

Pour le persuader de retarder son action, on a promis verbalement à Viaux qu'il recevrait l'assistance matérielle et l'appui des U.S. et d'autres, pour des manoeuvres futures. On doit noter que des amis de Viaux ont subséquemment rapporté que Viaux était plutôt sceptique devant ces assurances qui n'étaient que verbales.

Ainsi, les manoeuvres en coulisses de l'ITT n'empêchèrent pas Salvador Allende d'accéder au pouvoir. Le candidat du Parti National d'extrême droite Alessandri dut se résoudre à retirer sa candidature devant le sénat et à laisser celui-ci, avec l'appui du candidat démocrate-chrétien battu Tomic, confirmer le résultat du suffrage populaire. Le chef d'état-major de l'armée en octobre 70, le général Scheider, qui avait promis à l'Unité Populaire de ne rien faire contre la volonté des électeurs, mourut aussitôt après dans un attentat préparé par Viaux et ses complices. Viaux, arrêté après une longue enquête, fut condamné à 20 ans de prison.

Mais les manigances des multinationales américaines au Chili ne s'arrêtèrent pas là. La main dans la main avec la CIA, ITT joua un rôle de premier plan dans la détérioration volontaire de l'économie chilienne, organisant les blocages de fonds, les retards et les "erreurs" de livraisons de pièces et de machines, faisant pression sur la Maison Blanche pour qu'elle retire tous ses programmes d'aide à part ceux destinés aux militaires. De nouvelles fuites permirent de comprendre, dans la vague de Watergate, comment s'était tressée cette gigantesque toile d'araignée. Devant des commissions sénatoriales, la CIA admit même avec une candeur époustouflante avoir tout fait pour encourager les militaires et désorganiser les approvisionnements. C'est elle qui finança la fameuse grève des camionneurs durant l'été 73, grève qui annonçait la fin de l'unité populaire en paralysant tous les échanges dans un pays étiré tout au long de la côte Pacifique sud où les trains sont presque inexistants.

Il y a un an maintenant, Allende était tué dans un coup d'état qui amena l'armée au pouvoir sous la houlette du général Pinochet de l'armée de terre et du général Leigh de l'aviation. Tous deux, dans les mois qui précédèrent le coup, rencontraient régulièrement, et même quotidiennement à la fin, des fonctionnaires et l'attaché militaire de l'ambassade des Etats-Unis. Pendant la prise de pouvoir, une escadre américaine en "manoeuvres" faisait la couverture au large. Dans les trois mois qui suivirent, une répression presque sans précédent dans l'histoire moderne fit plus de vingt-cinq mille morts parmi les partisans de l'Unité Populaire ou chez ceux qui, plus simplement, avaient voulu respecter la constitution et le gouvernement qui s'était encore renforcé aux élections sénatoriales de 72.

La CIA, ITT et leur amis avaient "trouvé des militaires", et bien avant de leur envoyer le feu vert.

L'UNICEF aide des milliers d'enfants

Les cartes de voeux et les calendriers UNICEF maintenant en vente à différents endroits dans presque chaque ville et village au Canada, aident des millions d'enfants à travers le monde entier à profiter d'une meilleure vie.

Les profits de la vente des cartes l'an dernier à atteint le chiffre sans précédent de six millions de dollars dans le monde entier, et ont contribué une partie substantielle du revenu total d'UNICEF. Au Canada seulement, plus d'un million de dollars en valeur de cartes et de calendriers fut vendu, presque entièrement par des personnes bénévoles.

L'UNICEF poursuit des programmes à long terme pour aider les mamans et les enfants avec l'éducation, la santé, l'alimentation et le bien-être familial dans 111 pays en développement en Asie, en Afrique, en Amérique du Sud et aux Antilles. Tous les programmes sont entrepris à la demande du pays en cause et les gouvernements consentent, comme condition de l'aide, de fournir un montant correspondant au fonds sous forme de produits et de services au moins à l'équivalent de la contribution de l'UNICEF.

En fait, la contribution locale en moyenne est de $2.50 pour chaque dollar d'aide UNICEF. L'aide UNICEF est fournie sous forme de services spécialisés, de compétence ou de matières qui ne sont pas disponibles localement.

L'UNICEF entreprend aussi des mesures immédiates de secours d'urgence nécessaires, comme par exemple en Inde ou au Bangladesh, où plus de $30 millions seront dépensés seulement pour aider à la réhabilitation; au Niger et dans les désastres au Pérou et en Turquie une aide aussi a été fournie.

Les frais administratifs d'UNICEF sont moins que 7 cents pour chaque dollar contribué, un chiffre rendu possible grâce aux achats sur une base mondiale pour l'UNICEF et aussi l'emploi universel de compétence et de provisions locales là où c'est possible.



CALENDRIER SCOLAIRE

LA LIBERTÉ

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2	3 JOUR 1	4 JOUR 2	5 JOUR 3	6 JOUR 4	7
8	9 JOUR 5	10 JOUR 6	11 JOUR 1	12 JOUR 2	13 JOUR 3	14
15	16 JOUR 4	17 JOUR 5	18 JOUR 6	19 JOUR 1	20 JOUR 2	21
22	23 JOUR 3	24 JOUR 4	25 JOUR 5	26 JOUR 6	27 JOUR 1	28
29	30 JOUR 2			SEPTEMBRE		

les petites annonces

de 9h à midi et de 13h à 16h. DERNIER DÉLAI: LUNDI MIDI

assureurs

Assurances FOREST

et tous les services de l'assureur
160, rue Marion 247-8434
9h à 5h du lundi au vendredi 9h à 2h le samedi

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051



233-7760  233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6) Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains

avocats-notaires

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G. MARCOUX, C.R.
R. L. BETOURNAY
D. LA BOSSIÈRE
R. GUAY
L. DUVAL
500 CHILDS BUILDING
211, AVENUE PORTAGE
WINNIPEG
R3B 2A2
942-5263

François AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 1
147, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
R2H 0G2
Téléphone: 233-5029

ALAIN J. HOGUE
Avocat et notaire
Fillmore et Riley
1400 - 1, Lombard Place
R3B 0X2
Bureau: 942 0131
Résidence: 253-2564

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

TEFFAINE & MONNIN
Avocats et notaires
194 1/2, boul. Provencher
Tél.: 233-1426

comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 947-1671

dentistes

Dr A.-E. BOURGEOIS
Dentiste
344, rue Marion, St-Boniface
R2H 0V3
Téléphone: 247-4548

Dr André-S. LACHANCE
Dentiste
118, rue Horace
St-Boniface, Man.
R2H 0V9
Téléphone: 233-7726

Dr J.-O. JOYAL
Dentiste
Téléphone: 943-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage,
Winnipeg
R3C 0C8





on demande

LE 100 NONS
est à la recherche d'un
DIRECTEUR GÉNÉRAL

— Salaire à négocier
— Date d'entrée en fonction à déterminer avec l'intéressé
— Faire parvenir curriculum vitae avant le 11 septembre

LE 100 NONS
340, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba

LA LIBERTÉ
est à la recherche d'un
DIRECTEUR

Tout candidat intéressé est prié de faire parvenir son curriculum vitae et tous les détails pertinents à:

Presse-Ouest Ltée
C.P. 96, St-Boniface, Man.
R2H 3B4

Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

ANALYSTES DE LA COMPTABILITÉ INDUSTRIELLE

Approvisionnement et Services Canada
OTTAWA

TRAITEMENT $17,863 à $20,268
(A partir du 30 sept. 1974)

FONCTIONS:

Négocier des tarifs avec des organismes industriels et s'entendre sur les éléments main-d'oeuvre et frais généraux des futurs marchés à fournisseur unique; conseiller les agents de l'approvisionnement technique pendant les négociations de marchés; analyser la solvabilité des entrepreneurs sous le rapport des modalités et conditions du marché.

CONDITIONS DE CANDIDATURE :

Les candidats devront posséder un diplôme universitaire en comptabilité, administration de l'entreprise, commerce ou finances; ou être admissibles au titre de comptable agréé par l'Institut des Comptables agréés du Canada, la Certified General Accountants Association ou la Société des Comptables industriels. Une expérience en comptabilité industrielle du prix de revient est essentielle.

EXIGENCES LINGUISTIQUES :

La connaissance du français ou de l'anglais est essentielle pour certains postes, alors que pour d'autres, les candidats devront connaître les deux langues. Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature aux postes bilingues. Ils doivent cependant indiquer par écrit, qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Commission de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

Les intéressés doivent présenter leur "Demande d'emploi" sur la formule (PSC– 367-4110) que l'on peut se procurer dans les bureaux de poste, Centres de main-d'oeuvre du Canada, et bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada et la faire parvenir avant le 24 SEPTEMBRE 1974 à l'adresse suivante :

CADRES ADMINISTRATIFS
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
PLACE DE VILLE, TOUR "A"
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7

Veuillez mentionner le numéro du concours: 4-A-F-039 dans toute correspondance.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
demande
une personne pour la position de

COORDONNATEUR OU COORDONNATRICE POUR LE PROGRAMME MINI FRANGLAIS

RESPONSABILITÉS:

Collaboration avec des mères anglophones à l'établissement d'un programme d'ambiance française pour des enfants d'âge pré-scolaire anglophones.

Le coordonnateur devra offrir un service d'organisation préliminaire pour les nouveaux groupes et continuer les services commencés avec les groupes déjà établis.

Il/Elle devra aussi assurer une présence continuelle aux rencontres hebdomadaires et planifier avec les mères l'ambiance francophone de ces rencontres.

Il/Elle devra également initier de nouvelles idées quant à la promotion du bilinguisme et coordonner les efforts des divers groupes.

Cette personne aura également à travailler comme généraliste dans une région rurale désignée.

QUALIFICATIONS:

- Bonnes connaissances de la psychologie des enfants d'âge pré-scolaire
- Capacité de travailler en équipe
- Expérience en matière de relations publiques
- Capacité de travailler avec les mamans impliquées
- Doit avoir une automobile à sa disposition

SALAIRE :

A négocier suivant les qualifications

ENTRÉE EN FONCTION : immédiatement.

Veuillez faire parvenir, avant le 10 septembre, votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent à:

Norman Dupasquier
Directeur Général
Société Franco-Manitobaine
C.P. 145
St-Boniface, Man. R2J 0Z1

les petites annonces

de 9h à midi et de 13h à 16h. DERNIER DÉLAI: LUNDI MIDI

personnel

CHARPENTIER DISPONIBLE pour tous genres de réparations. Contactez Jean Labossière au 247-4978.
2-155-JNO

ON DEMANDE 2 employés (hommes) pour travailler au magasin de "La Coopérative Industrielle de St-Malo", Man. S'adresser à: M. Don Duval, gérant.
23-261-24 C

Dame bilingue désire travail de bureau à temps partiel ou à plein temps pour la 1ère semaine d'octobre. 15 années d'expérience et avec références. Composer: 247-6102 après 5 heures.
23-265-23 C

à vendre

À VENDRE



ST-PIERRE — Maison individuelle — 4 chambres à coucher — Salle de bain — Salle à manger — Salon — Soubassement fini — Grand garage — Chauffage au gaz. Téléphone: 1-433-7410.

Pour acquitter la succession de M. et Mme Sinaïs Desrochers. Bungalow neuf: 28 x 26, d'un étage, avec garage simple. Situé sur un lot double dans le village de Somerset, Man. Grande cuisine avec grande espace pour les repas et beaucoup d'armoires en acajou avec vaisselier encastré. Tapis au salon. Revêtement de plancher "cushion floors". Grande chambre d'utilités. Chauffage électrique.

Pour plus de renseignements contactez

URBEN DESROCHERS — Tél.: 535-2140 ou
CELESTE DESROCHERS — Tél.: 535-2125
ou s'adresser à: C.P. 116, Mariapolis, Man.

Toyota 1970. Millage: 22,000 milles. Appelez au 233-3668 après 5 heures.
22-259-23 C

St-Vital. Vente privée. Bungalow très charmant de 5 pièces, 2 chambres à coucher, salle à manger, salon, cuisine moderne, cave à la grandeur, patio, garage, grand lot de 50' x 122'. On doit le voir pour l'apprécier. Pour plus de renseignements, composer : 247-2398.
23-266-23 C

Grosse quantité de bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 - 3c du pied linéaire. "Boxcar decking" : 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50c et 75c chacun. Des contrefiches: 2 x 3 - 9' de longueur - 70c chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutres d'acier et de bois. S'adresser à: Texco Spud Stop Rest., Route 59, 1/2 mille au sud de la grand-route provinciale 101. Tél. : 224-1472 ou 668-4325.
28-785-JNO

Jolie petite maison très propre, 2 chambres à coucher, sur la rue Ritchot. Salle de bain de 4 pièces, fournaise à gaz et brochage neufs. Idéale pour couple retiré. $14,900. Appelez propriétaire: 233-3013.
23-263-24 C

MIEL FRAIS — Apportez vos propres contenants et économisez. 1 1/2 mille au sud du Périmètre sur chemin Ste-Marie. Giguere Honey Farm, 60, boul, Paul, St. Germain Post Office, Man. Tél.: 256-1644.
20-237-JNO

avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU MARIE-ANNE GAUTHIER, de la ville de St-Boniface, au Manitoba, veuve de feu Jean Gauthier, fermier à sa retraite, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 11 octobre, 1974.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 23e jour d'août, 1974.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

à louer

Chambre près du Collège. Libre immédiatement. Composer: 233-8230.
23-267-24 C

565, rue Des Meurons. Garçonnière. Poêle, réfrigérateur, entrée privée. Libre immédiatement. Composer: 269-4680.
22-256-JNO

294 Enfield Crescent. Appartement de 1 chambre à coucher. Libre: 1er octobre. Composer: 247-8103 après 5 heures.
23-271-JNO

141 Provencher. Espace de 640 pieds carrés au 2e étage. Idéal pour bureau. Composer : 233-3889.
16-197-JNO

Rue Taché. Appartement de 5 pièces, 2 chambres à coucher. Réfrigérateur et cuisinière. Libre : 1er octobre. $140.00. Pour adultes. Composer: 256-2266.
23-269-JNO

Logis de 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Tapis mur à mur. Facilités de lavage. Composer: 775-1439 après 7 heures.
23-262-JNO

Logis de 3 pièces. $85.00 par mois. Libre immédiatement. Composer: 233-4397.
22-257-23 C

Dans duplex - Appartement de 3 chambres à coucher, salon, cuisine et salle de bain. Entrée privée. Garage. Facilités de lavage. Chauffage et eau payés. Libre: 1er octobre. Composer: 233-1553 après 5 heures.
23-270-JNO

Rue Aulneau. Appartement de 1 chambre à coucher. Place de stationnement. Cable de télévision. Electricité et eau incluses. Aussi, une garçonnière. Libre: 1er septembre. Composer : 247-6985.
16-198-JNO

agents d'immeubles

composez 247-4823

TARIF : 7¢ le mot. Minimum $2.50 — Chaque insertion supplémentaire : 6¢ le mot. Minimum : $2.00
Pas de changement de texte. Ajouter 50¢ si l'annonce doit être en caractère gras, ou si l'on désire un numéro de boîte.

DUBOIS SALES & REALTY CO.

COURTIERS EN IMMEUBLES

ED. DUBOIS, propriétaire   ST-MALO, Manitoba R0A 1T0

Tél.: 347-5298 ou 347-5546



VILLAGE TRES PROGRESSIF à l'ouest du Manitoba. Magasin général de 40 x 80. 10 ans. En blocs de ciment. Chauffé au gas. Tout l'équipement est moderne. Fruits, légumes, viandes, produits laitiers. Chiffre d'affaires de $200,000 par année. La compétition et le crédit sont pratiquement nuls. Bon prix et bon terme. Disponible.

ST-MALO — 240 acres de terre. 50 acres en culture et 190 en pâturage. Bonne eau en quantité. Bâtiment de ferme. Près rivière Aux Rats. $15,300.

ROULOTTE de 2 chambres à coucher. Complètement meublé et isolée pour l'hiver. En parfait état. Sacrifierait au prix de $2,300.

ST-MALO — Partie sud du village. Maison rénovée. Service des égouts. 9 1/2 acres. Ce terrain est idéal pour être subdivisé.

A VENDRE A ST-PIERRE — Dans bonne localité. Bâtisse presque neuve. Peut être convertie en résidence. $10,000.

ST-MALO — Deux maisons modernes. Localité idéale. Meilleure offre acceptée.

PETITES ET GRANDES FERMES pour la culture et laitières. Lots de village sur rivière. Prix raisonnables.

Pour meilleurs résultats, appelez après 6 heures

ACTION SERVICE SATISFACTION

ST-VITAL — PRES STE-MARIE — Grande maison de 6 pièces, 3 chambres à coucher. Nouvellement décorée. Soubassement complet. Garage. Plein prix: $18,900.

NORWOOD — Charmant bungalow de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Le tout en très bon état. Comptant requis : $3,500. Balance portée par vendeur.

ST-VITAL — Grande maison, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Nouvellement décorée. Pleine cave. Plein prix: $16,900.

ST-ADOLPHE — Grand lot avec 300 pieds de frontage sur rivière Rouge. De beaux arbres. Subdivision récente. De très belles maisons avoisinantes.

PARC WINDSOR — Bungalow très charmant. Plus de 1,300 pieds carrés. Comprend 4 chambres à coucher, grande salle de récréation, 2 salles de bain, etc., etc. Grand garage. Le tout en très bon état. Prix à négocier.

ST-VITAL — Bungalow très chic. 4 pièces, 2 chambres à coucher. Plein soubassement. Sur grand lot. Plein prix: $24,900.

PAUL'S

LOUIS WENDEN
233-0678

PAUL FOURNIER
256-1520

PAUL GAGNON
256-6538

REALTY LTD

184 1/2, boul. Provencher

247-8861   247-8862

ST-BONIFACE — Duplex très chic. Logis au 1er étage comprend 5 pièces, 3 chambres à coucher. Logis au 2e comprend 4 pièces, 2 chambres à coucher. Aussi, autre revenu supplémentaire. Propriétaire transféré demande une vente rapide. Comptant requis : $4,500.

ST-VITAL — Maison de 5 pièces, 2 chambres à coucher. Belle grande salle à manger. Soubassement de bonne grandeur. Près autobus, etc. Plein prix: $15,500. Comptant requis: $800.00

PARC WINDSOR — Charmant bungalow de 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle à manger, 2 salles de bains. Sous-sol fini. Près école Lacerte, etc. Prix très attrayant. Comptant requis : $5,000.

ST-VITAL — PRES ECOLE STE-MARIE — Bungalow très chic, 5 pièces, 2 chambres à coucher. Grande cuisine avec belles armoires tout à fait neuves. Soubassement complet. Prix: seulement $14,800.

1) Avons besoin urgent de maisons à Norwood, St-Boniface, Parc Windsor, etc. Aussi terrain agricole.
2) Avons plusieurs clients avec argent comptant.
3) Pour service d'évaluation gratis, s'il vous plaît, appelez-nous.

ROGER MOUSSEAU REALTY

COURTIER EN IMMEUBLES LE PLUS PROGRESSIF A WINNIPEG



ST-VITAL   CH. RIVER

Visitez aujourd'hui cette propriété exclusive comprenant 1,500 pieds carrés de demeure, une salle à manger conventionnelle, de grandes pièces partout, une salle de bain de 3 morceaux à l'ouvert de la chambre à coucher principale, lot de 57 x 120, garage attenant plus d'autres comodités supplémentaires. Cette maison donnera bientôt sur un parc. Appelez-moi aujourd'hui.

RAYMOND CARRIERE
Bur.: 247-8824 ou
Rés.: 247-6270

1 1/2 ETAGE   ST-VITAL
Maison de 4 chambres à coucher — Garage attenant — En bon état — $25,500.

SPLIT   ST-VITAL
Cinq pièces — 3 chambres à coucher — Maison neuve dans Kensington — $41,500.

BON ACHAT   25 ACRES
Demeure à la campagne. Seulement 25 minutes de la ville. Visitez aujourd'hui cette belle maison à la Grande Pointe. Elle comprend 5 chambres à coucher et de grandes pièces partout, une cuisine spacieuse avec poêle et four encastrés plus un réfrigérateur inclus. Double garage isolé et chauffé et autres hangars. Cette maison a beaucoup d'autres commodités supplémentaires à offrir. Sa valeur n'est non seulement basée sur la maison mais sur le terrain. Ce terrain peut être divisé en lots de 2 acres. Faites le premier pas vers une meilleure demeure. Appelez-moi aujourd'hui.

RAYMOND CARRIERE
Bur.: 247-8824 ou
Rés.: 247-6270



ST-NORBERT $25,500

Duplex côte à côte de 3 ans, 4 chambres à coucher. Tapis mur à mur au salon. Draperies. Appelez Claude.



RUE VALADE $33,900

Bonne grosse maison de 4 chambres à coucher, 3 salles de bain. Revenu mensuel de $380. Peut aussi servir pour famille nombreuse. Pour plus de renseignements, appelez Claude.

RUE MASSON

Maison de 7 pièces, 5 chambres à coucher. Près autobus, parc et école. Vendeur considérerait porter hypothèque. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.

ST-BONIFACE

Rue Deschambault. Belle maison de 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher. Très propre. Décorée avec goût. Soubassement complet. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.



PARC WINDSOR EXCLUSIF

Joli bungalow de 3 chambres à coucher, 2 salles de bain. Salle de récréation. Garage attenant. Seulement 8 ans. En très bon état. Hypothèque à 6 1/4 p.c. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.



ST-VITAL

Joli bungalow de 3 chambres à coucher et dînette. Chambre supplémentaire et salle de récréation au soubassement. Garage. Beau lot de 50 pieds. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.

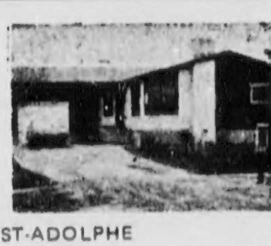


PARC WINDSOR $36,500

Joli bungalow de 3 chambres à coucher, salle à manger, chambre supplémentaire au soubassement. Belle cour avec fosse à barbecue, patio et réservoir à poisson. Hypothèque à 6 1/2 p.c. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.



NORWOOD
Jolie maison de 2 chambres à coucher, salle à manger. Salle de récréation au soubassement. Très beau lot avec garage. En très bon état. Appelez Nao. ou Bernice Gagnon.



ST-ADOLPHE

Grand bungalow de 3 chambres à coucher, salle à manger. Soubassement complètement fini. Grand lot. Plafond genre "cathédrale". Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.



ST-BONIFACE

Joli bungalow de 2 chambres à coucher. Chambre supplémentaire et salle de récréation au soubassement. Salle à manger. Très propre et en très bon état. Garage. Très beau lot. Appelez Nap. Gagnon.

ST-VITAL $24,900

Maison de 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. En très bon état. Vendeur porterait l'hypothèque pour acheteur qualifié. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.

LA SALLE
Beau grand lot de 100 x 100 au centre du village. Pour plus de renseignements, appelez Claude.

MULTIPLE SERVICE

METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Claude Bouchard - Rés: 257-3883
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510

ROGER MOUSSEAU REALTY

SPÉCIALISTE DANS LES MAISONS D'HABITATION DE WINNIPEG
ROGER MOUSSEAU, gérant des ventes
577, RUE DES MEURONS   RÉS.: 889-0790   BUR.: 247-8824
SAINT-BONIFACE, MANITOBA   MOBILE O JL-62569

DUPLEX   OFFRES
Deux logis de 4 pièces avec entrées privées. Sur grand lot de 50 x 120 pieds. Dans localité de choix à St-Boniface. Revenu de $270.00 par mois.

QUATREPLEX   NORWOOD
Si vous avez un problème à payer vos paiments d'hypothèque élevés, pourquoi ne pas investir dans ce quatreplex complètement rénové. Revenu de $520 par mois. $47,500

PARC WINDSOR
NOUVELLEMENT DECORE
Bungalow de 3 chambres à coucher, grande cour arrière, sous-sol. Comprend une chambre à coucher supplémentaire, espace pour bureau et grande salle de récréation au sous-sol. Grands salon et salle à manger en forme de L. Tapis mur à mur et draperies. Grosse hypothèque.

ST-BONIFACE
CENTRAL — 3 CHAMBRES A COUCHER
Cette magnifique maison est située au centre de St-Boniface pour jouir de ces meilleures écoles. Elle comprend une salle à manger conventionnelle avec foyer électrique ouvert, une salle de récréation en pin noueux, garde-robes en cèdre et beaucoup de commodités supplémentaires.

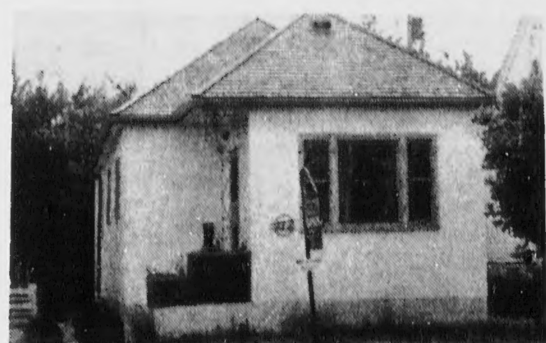
MAISON DE REVENUS - ST-BONIFACE
Une rue de l'hôpital St-Boniface. 4 plomberies. 1er étage complètement rénové. Grand salon de 21 x 12 avec tapis mur à mur. La cuisine a des armoires en acajou et un double évier en acier inoxydable. Sous-sol complètement fini.

POUR CES PROPRIETES ET AUTRES, APPELEZ MME FOREST

Bur.: 247-8824   Rés.: 489-8877

DANIS REALTY LTD.

519, CH. STE-MARIE, TEL.: 247-8957



RUE GOULET — Bung. de 3 ch. à coucher — Cave à la grandeur — Garage — On demande $28,500 — Appelez Mme Danis.

AVENUE ELLESMERE — Charmant bungalow de 2 ch. à coucher — Salle de récréation — Lot de 50' — Garage — Hypothèque de 8 p.c. — Seulement $25,900 — Possession: 1er octobre — Appelez Léo Grouette.

ST-VITAL — Maison neuve sur un grand lot boisé de 200 pieds de profondeur avec un décor très élégant — Salle de loisirs — Près église et école — Possession immédiate — Appelez Jeanne D'Auteuil.

NORWOOD — 4 ch. à coucher — grande cuisine — salle de récréation — garage — Grosse hypothèque de 9 3/4 p.c. Bonne localité — Appelez Léo Grouette.

ST-ADOLPHE — A 10 milles de la ville sur grand lot paysagé de 80 x 200 — bungalow moderne spacieux — $35,000 — Appelez Jeanne D'Auteuil.

STE-ANNE — Manitoba — 4 ch. à coucher — cuisine moderne — grand salon avec tapis mur à mur — salle de récréation — garage-83 pieds de frontage sur la rue centrale — Appelez Léo Grouette.

ST-NORBERT — Lot de rivière paysagé — Grande maison de style très élégant avec foyer ouvert — Prix à négocier — Appelez Jeanne D'Auteuil.

MEADOWOOD — Bi-level — 1 an seulement — 2 ch. à coucher — salle à manger — Appelez Marie-Anne Hamoline.

Mel Mc LENNAN: 452-5478	Maurice DANIS: 253-2102	Réjane LEBECQUE: 247-9461
Jeanne D'AUTEUIL: 233-6104	Aline DANIS: 253-2102	Doreen DERKACH: 256-7271
Aimé FILLION: 256-4762	Marie-Anne HAMOLINE: 256-9823	Léo GROUETTE: 233-8757

HORAIRE DES ÉMISSIONS



du 9 septembre 74 au 1er juin 75

HEURE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
05:55	OUVERTURE				
06:00	RADIO JOURNAL				
06:03	BONJOUR				
06:53	SPORTS				
07:00	RADIO JOURNAL				
07:03	BONJOUR				
07:30	NOUVELLES PROVINCIALES				
07:31	SPORTS				
07:35	BONJOUR				
08:00	LE MONDE CE MATIN				
08:10	NOUVELLES PROVINCIALES				
08:15	SPORTS				
08:18	SPORTS LOCAUX				
08:21	BONJOUR				
09:00	RADIO JOURNAL				
09:03	BONJOUR				
09:30	NOUVELLE EMISSION				
	10:00 Radio journal – Nouvelles provinciales 11:00 Nouvelles Provinciales				
11:30	PRESENT NATIONAL				
12:00	MANCHETTES LOCALES				
12:02	PRESENT A L'ECOUTE				
13:00	LE MONDE MAINTENANT				
13:10	NOUVELLES REGIONALES (INFORMATION OUEST)				
13:15	SPORTS				
13:20	DETENTE				
13:45	EMISSION SCOLAIRE (21 oct.)				
14:00	RADIO JOURNAL				
14:03	NOUVELLES PROVINCIALES				
14:05	TOURNESOL 15:00 RADIO JOURNAL				
	15:03 – 15:05 NOUVELLES PROVINCIALES				
	16:00 RADIO JOURNAL				
16:03	LES JOYEUX TROUBADOURS (ed. MTL 1030)				
16:30	ACTUEL 16:55 CARNET MONDAIN 17:00 NOUVELLES PROVINCIALES 17:03 ACTUEL A L'ECOUTE 17:35 INFORMATION AGRICOLE 18:00 DE TOUS LES POINTS DU MONDE 18:10 NOUVELLES PROVINCIALES 18:15 SPORTS 18:19 SPORTS LOCAUX				
19:00	RADIO JOURNAL				
19:03	BOOK-CLUB	L'ART AU-JOURD'HUI	LITTERATURE AU PLURIEL	DES LIVRES et DES HOMMES	L'ART AU-JOURD'HUI
19:30	SUR TOUTES LES SCENES DU MONDE	CONCERT INTIME	LES GRANDS CONCERTS	ORCHESTRE SYMPHO-NIQUE	BANC D'ESSAI
20:00		DOCUMENTS			PREMIERES
21:00	LE MONDE CE SOIR (nouvelles, revue de presse, commentaire)				
21:30	RECITAL D'ORGUE	LES GRANDES RELIGIONS	CONNAISSAN-CE D'AU-JOURD'HUI	A CAPPELLA	ENTRETIENS
22:00	RADIO JOURNAL				
22:03	SPORTS				
22:08	A TOI JEAN MAURICE				
23:00	RADIO JOURNAL				
23:03	PAR QUATRE CHEMINS				
24:00	RADIO JOURNAL				
24:03	PENSEES DE LA NUIT				
24:08	ALLIAGE				
01:00	FINS DES EMISSIONS				

SAMEDI	DIMANCHE	HEURE
OUVERTURE		06:50
SPORTS		06:53
RADIO JOURNAL		07:00
	INTERMEDE	07:07
BONJOUR	LE MATIN DE LA FETE	07:10
RADIO JOURNAL	RADIO JOURNAL	08:00
NOUVELLES PROV.	MELODIES	08:03
BONJOUR		08:05
SPORTS	ORCHESTRE DE CHAMBRE DE QUEBEC	08:30
BONJOUR		08:35
RADIO JOURNAL		09:00
MUSIQUE ET LES JEUNES	HORIZONS	09:03
	RECITAL	09:30
RADIO JOURNAL		10:00
CHRONIQUE DU DISQUE	NOUVELLES PROVIN-CIALES	10:03
	C'EST DIMANCHE	10:05
MONDE MAINTENANT		11:00
NOUVELLES PROV.		11:10
A TOUT PRIX	TEL QUEL	11:15
RADIO JOURNAL		12:00
NOUVELLES PRO.		12:03
POLITIQUE	SPORTS	12:05
SCIENCE ET VOUS	DIALOGUE	12:10
RADIO JOURNAL		13:00
DISCO-THEQUE	MUSIQUE DES NATIONS	13:03 13:03
NOUVELLES PROV.	RADIO JOURNAL	14:00
DISCO-THEQUE	AU GRE DE LA FANTAISIE	14:03
NOUVELLES PROV.		15:00
DISCO-THEQUE	AU GRE DE LA FANTAISE	15:03
NOUVELLES PROV.	UKRAINIEN	16:00
TOUR DE CHANT MLT		16:03
RADIO JOURNAL	DE TOUS POINTS	17:00
CARNET MONDAIN		17:10
SPORTS		17:15
BOURSE ET LA-VIE	MUSIQUE	17:20
	GENS DE MON PAYS	17:30
RADIO JOURNAL		18:00
FLEURS AUX DENTS	A FLEUR DE NUIT	18:03
OPERA ET BALLET ed. 1303	RADIO JOURNAUX 19:00 20:00 21:00 22:00	19:03
JEUNES ARTISTES		22:30
RADIO JOURNAL		23:00
PENSEES DE LA NUIT		23:03
NOCTAMBULE (Saint-Boniface)	ORCHES-TRES CANADIENS	23:08
FIN DES EMISSIONS		24:00

*EMISSION LOCALE

